

Sommaire

Méthodologie de l'évaluation	p4
Introduction	p8
Partie 1 : les parcours	p10
I/. Le public des parcours	p11
A. Eléments sociodémographiques	p11
1. Le sexe	p11
2. Les âges	p12
3. Les quartiers	p13
4. La structure des familles suivies et leur situation face à l'emploi	p14
B. Réflexion autour du public reçu	p15
1. Toujours plus de sollicitation pour des besoins liés à l'école	p15
2. La prise en charge existante des enfants avant leur orientation vers le PRE	p17
II/. L'organisation et le contenu des parcours	p17
A. Prémices au parcours : la sollicitation	p17
1. Qui fait appel au PRE ?	p18
2. Pour qui, pour quels besoins ?	p20
B. La construction du parcours	p21
1. Le travail en EPS	p21
2. Les difficultés évaluées	p23
3. Le contenu des parcours	p26
III/. Les effets des parcours	p28
A. La famille	p28
1. La connaissance du dispositif et des référentes	p28
2. Les évolutions perçues par les partenaires, les parents et les enfants eux mêmes	p30
B. Les partenaires	p36
Partie 2 : le TER	p39
I/. Les effets des ateliers dirigés	p40
A. Le rapport à l'école	p41
B. L'impact sur le travail scolaire	p43
C. Dire	p44
D. Lire	p45
E. Ecrire	p46
F. Les effets concernant les parents	p48

II/. Les effets des études dirigées requalifiées	p50
A. Le rapport à l'école	p51
B. Le rapport aux devoirs et aux leçons avec l'adulte surnuméraire	p53
C. Les compétences scolaires	p54
Partie 3 : Le travail en réseau pour des actions innovantes	p58
I/. Le PRE activateur de réseau en 2010 ? Un bilan contrasté	p59
II/. Le bilan des actions déclinées sur les deux axes	p61
A. Des actions en lien avec la santé	p61
1. Les actions sur la question du sommeil des enfants	p61
2. Le partenariat avec les orthophonistes de la ville	p62
3. Les actions développées dans le cadre des ateliers santé ville	p63
B. La poursuite du travail en réseau sur les relations familles-institutions	p63
1. Le module « Relations familles/institutions, à la croisée des approches »	p64
2. Le module « communiquer et gérer les conflits »	p65
3. Sensibilisation à la communication et la gestion des conflits sur site	p67
4. Atelier ressource « travailler en réseau avec les familles »	p67
C. La poursuite du travail en réseau sur les ruptures scolaires	p69
1. Le module de prévention des premières exclusions sur les collèves Guy Moquet et Edouard Vaillant	p69
2. Les actions de prévention du décrochage scolaire du collège Guy Moquet	p70
3. Le projet de module d'accompagnement des élèves exclus en externe	p71
4. Le projet alternatif de déscolarisation en primaire	p72
5. La recherche action sur les ruptures éducatives	p72
III/. Les conclusions et perspectives	p73
Conclusion	p75

Méthodologie de l'évaluation.

Le référentiel et les outils d'évaluation

Dès 2005, l'évaluation du dispositif est une composante importante du PRE de Gennevilliers. Le bureau d'étude Trajectoires reflex est retenu pour accompagner la démarche d'évaluation sur la base d'échanges avec un certain nombre de partenaires locaux et institutionnels.

Le « référentiel » est le document définissant le cadre de l'évaluation. Son élaboration en constitue la première étape.

Il formalise précisément :

- les objectifs poursuivis,
- les hypothèses évaluatives (effets attendus si ces objectifs sont réalisés),
- les indicateurs et descripteurs (outils de mesures de ces effets)
- les outils de recueil des indicateurs et descripteurs (entretiens, questionnaires...)

C'est à partir des outils définis dans ce référentiel, des données recueillies, de leur analyse, que le rapport ici présenté a pu être produit, à la suite des quatre premiers de 2006, 2007, 2008 et 2009.

Le suivi individualisé.

Les grandes orientations poursuivies :

- Favoriser la réussite des enfants
- Formaliser le partenariat, l'élargir à tous les acteurs éducatifs
- Permettre une intervention éducative concertée en partant des besoins de l'enfant
- Permettre aux familles qui en ont besoin de jouer pleinement leur rôle éducatif
- Favoriser l'émergence d'actions innovantes

Les outils mis en œuvre:

3 questionnaires :

- les acteurs éducatifs de la commune (les acteurs étant en relation avec les enfants sur le territoire : avec une partie spécifique pour les acteurs ayant participé à une ou plusieurs équipes pluri disciplinaires)
- les parents
- les enfants

Les questionnaires parents et enfants n'ont pas été envoyés à l'ensemble des familles suivies dans le cadre d'un parcours PRE mais un tirage aléatoire d'un échantillon représentatif à été fait pour que l'évaluation reste réalisable et tout de même significative.

2 focus groupe :

- les référentes équipes pluridisciplinaires.
- les partenaires ayant déjà participé à un travail en équipe pluridisciplinaire.

1 tableau de suivi

Ce tableau a été mis en place pour chacun des 3 pôles : Guy Môquet, Edouard Vaillant, Louis Pasteur.

Ce tableau, « base de donnée du Suivi Individualisé » est non nominatif. Il recense l'ensemble des situations déjà traitées dans le cadre du suivi individualisé. Il permet d'analyser l'activité, les parcours mis en place (nombre d'enfant, âge moyen des enfants suivis, sexe, typologie des besoins identifiés, des actions mises en place, des institutions impliquées...)

L'après 16 heures.

Les grandes orientations poursuivies :

- Renforcer la cohérence de l'offre dans le champ de l'accompagnement à la scolarité
- Renforcer l'équilibre territorial en matière d'accompagnement à la scolarité
- Favoriser la réussite scolaire des élèves qui participent aux actions d'accompagnement à la scolarité

Cette année l'évaluation a eu lieu dans l'ensemble des écoles de la ville alors que les années précédentes seulement quelques écoles (une moyenne de 4) étaient concernées.

On a donc pour l'évaluation 2009/2010 : 12 écoles, 33 groupes d'études et 13 ateliers.

Les outils mis en œuvre:

3 types de questionnaire :

- les enseignants du primaire (études et ateliers)
- les responsables d'ateliers dirigés
- les parents du primaire (études et ateliers)

3 focus groupe :

- les directeurs d'écoles ayant mis en place le TER dans leur école. (Un focus groupe par pôle).

Les questionnaires (enseignants et responsables d'ateliers) ont été présentés à l'ensemble des directeurs des écoles de la ville.

Du fait du très faible retour des questionnaires enseignants les années précédentes, il a semblé intéressant que Melle Wicke participe aux conseils des maitres cette année pour animer un temps autour de la passation de ces questionnaires.

Pour les parents de primaire, le questionnaire a été adressé aux parents dont les enfants bénéficiaient d'un atelier ou d'études dirigés.

La diffusion du questionnaire s'est faite par l'intermédiaire de l'école. Toutefois il n'y a pas eu de permanence cette année dans les écoles pour la passation des questionnaires destinés aux parents. En effet, au vu du nombre important d'écoles à participer à l'évaluation et au faible retour avec cette méthode les années précédentes, il semble préférable de fonctionner via le carnet de correspondance des enfants.

Les résultats de la collecte de données

Le suivi individualisé.

Les résultats sont basés sur un retour stable par rapport à l'année dernière, en ce qui concerne les familles. En revanche, le questionnaire acteurs a été assez peu retourné, les résultats présentés à ce sujet dans ce rapport sont donc à prendre avec attention.

Les résultats sont donc tout à fait significatifs en ce qui concerne les familles, un peu moins pour les acteurs.

- 30% des acteurs éducatifs de la commune ont répondu à l'enquête (même retour que l'année dernière).
- 32 familles et 32 enfants ont répondu, soit 90% de l'échantillon.

Le tableau de suivi porte sur 658 situations d'enfants orientés vers le PRE.

L'après 16 heures.

Les retours sont nettement plus nombreux que l'année dernière dans le primaire. Pour les parents tout d'abord, puisque 274 familles ont répondu au questionnaire. Le fait de participer aux conseils des maitres pour faire remplir le questionnaire enseignant a été une véritable réussite car 51 enseignants ont pu répondre à cette enquête et cela a également été l'occasion d'un véritable échange avec l'équipe enseignante sur le TER.

Le questionnaire mis en place pour les ateliers devait permettre aux animateurs d'en renseigner un par enfant et cela a été respecté cette année.

INTRODUCTION

2010.

La situation des ménages précaires se fragilise. Les résultats de l'enquête PISA montre que les écarts de réussite scolaire en fonction des milieux sociaux et des territoires se creusent. La dépense publique et donc les moyens d'intervention sont en restriction.

2010.

Des parents d'élèves s'organisent à Gennevilliers. Les professionnels poursuivent le travail en réseau. De nouvelles actions émergent.

Dans ce contexte complexe et difficile, un projet mobilisant ressources, implication, inventivité pourrait relever de l'oxymore.

Les acteurs gennevillois sont souvent pugnaces.

Ainsi, le rapport présenté ici montre qu'il a constitué un outil utile pour bon nombre d'enfants, de familles, il a permis à des professionnels d'enrichir leur intervention par le travail en réseau, des espaces qualifiants et la proposition d'actions complémentaires du droit commun.

Pour autant, cette évaluation montre aussi des limites endogènes et exogènes. Ainsi, un projet s'appuyant sur des ressources mutualisées trouve vite ses limites lorsque le droit commun vient à manquer.

Pour autant, l'analyse des parcours et actions réalisées doit nous permettre d'identifier les ressorts pour que le dispositif soit à l'avenir toujours plus efficient, efficace.

Depuis 2005, le PRE de Gennevilliers se décline selon 3 axes stratégiques :

- organiser des parcours de réussite éducative
- développer et coordonner les actions contribuant à la réussite éducative et à l'accompagnement à la scolarité
- développer l'interconnaissance et le travail en réseau des acteurs

Le conseil consultatif du 09 février 2010 avait fixé 3 priorités pour l'année 2010 :

1. la poursuite du travail en réseau sur les parcours individualisés.

- Réorganisation du travail entre les réseaux existants pour les prises en charge individuelles (PPS, synthèses, CLE, équipes pluridisciplinaires PRE,...).
- Consolidation des actions les plus pertinentes (accompagnement à la scolarité, accès aux loisirs, à la culture et aux soins...).

2. la poursuite du travail en réseau sur les relations familles/institutions.

- Poursuite de l'action de sensibilisation à la communication et à la gestion des conflits avec les familles et les professionnels.
- Nouveau module « Relation familles-institutions : à la croisée des approches ».
- Appui au conseil local éducatif pour l'élaboration d'une orientation municipale en direction des parents.

3. la poursuite du travail en réseau sur les ruptures scolaires (décrochage et exclusions scolaires).

- Actions de prévention du décrochage scolaire au collège Guy Moquet.
- Actions de prévention des premières exclusions sur les collèges Vaillant et Moquet.
- Projet engagé sur la prise en charge des enfants exclus en externe sur le collège Vaillant.

Comment ces priorités ont-elles mises en œuvre ? Qu'ont-elles produites pour les enfants, les familles, les professionnels, les institutions ? Que faut-il consolider, faire évoluer pour que le PRE constitue un espace de mutualisation et de mobilisation commun des institutions, des professionnels et des familles de lutte contre les ruptures et pour la réussite éducative ?

Ce rapport d'évaluation a pour objectif de répondre à ces questions.

Partie 1 : les parcours

I. Le public des parcours.

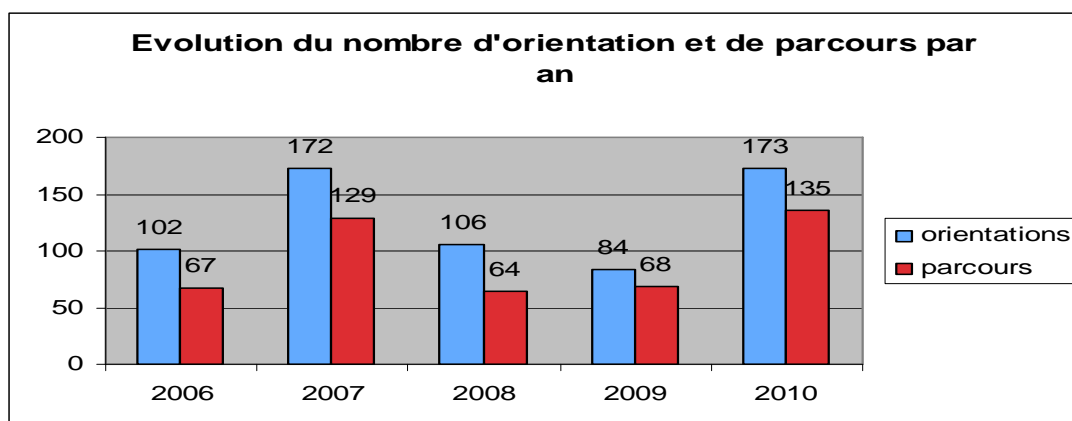
Depuis la mise en place du PRE en 2006, 658 enfants ont été orientés vers le PRE et 453 parcours ont été mis en place.

Pour l'année scolaire 2009/2010 :

- 244 situations ont été actives : un travail pluridisciplinaire a eu lieu débouchant ou non sur un parcours
- 195 parcours ont été actifs (60 parcours avaient débuté au moins un an auparavant)

Les nouvelles orientations (2009/2010) concernent 173 enfants et 135 parcours ont été engagés pour cette même année. Ces chiffres sont en nette augmentation par rapport à l'année 2009, ils ont plus que doublé. On retrouve des données similaires à l'année 2007, qui fut l'année de lancement véritable du dispositif. Cette augmentation peut être expliquée en grande partie du fait d'un travail resserré avec les assistantes sociales scolaires (notamment sur le pôle E Vaillant), d'une demande conséquente d'accompagnement à la scolarité et d'une forte sollicitation du service de l'interclasse.

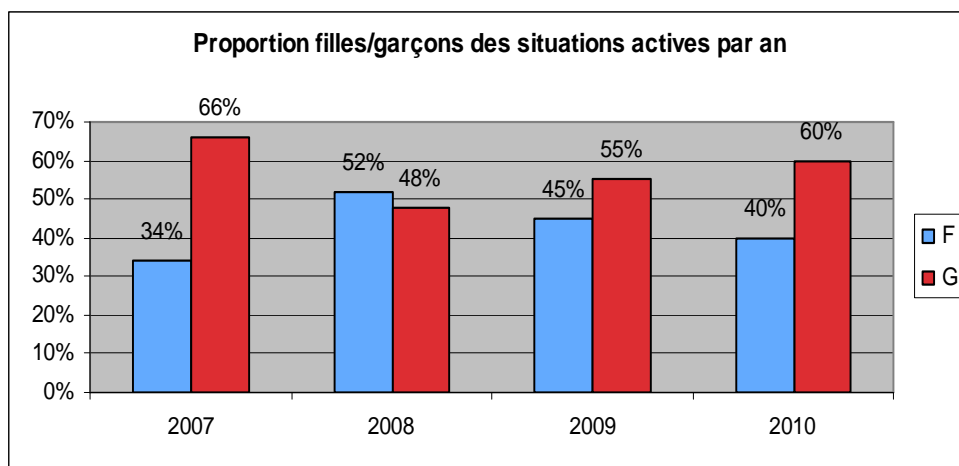
On remarque des différences selon les trois pôles : 67 entrées en parcours pour le pôle Édouard Vaillant, 24 pour le pôle Pasteur et 44 pour le pôle Guy Môquet.



Source : tableau de suivi.

A. Éléments socio démographique.

1. Le sexe.



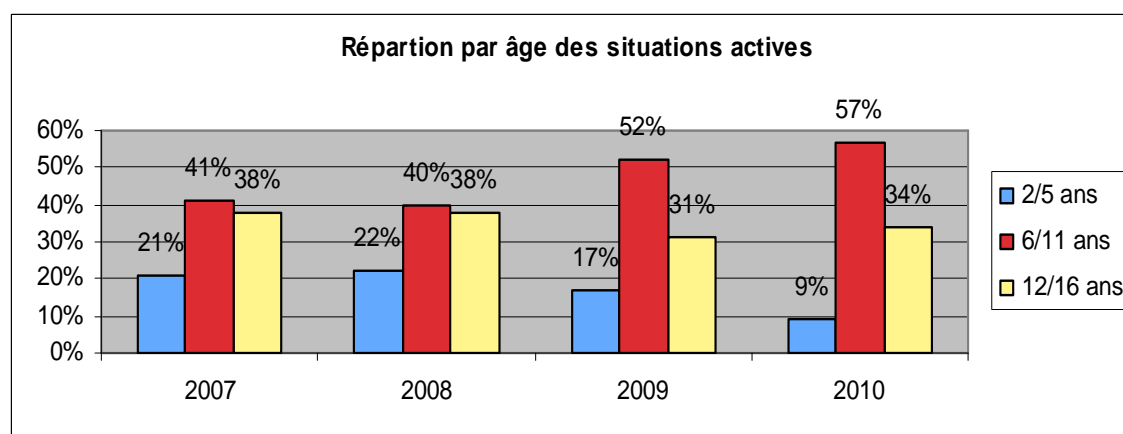
Source : tableau de suivi.

Pour les situations actives de l'année 2009/2010, on assiste à une augmentation du nombre de garçon pris en charge. Cette augmentation est surtout valable dans la tranche d'âge des 6/11 ans (50% en 2008/2009 contre 57% en 2009/2010). Si le nombre de filles est en baisse, elles sont toutefois plus nombreuses chez les 12/16 ans (+7%) et moins chez les 2/5 ans (-9%). En terme de répartition par sexe et par âge, alors que l'année dernière les filles étaient légèrement plus jeunes que les garçons, on remarque finalement cette année une relative homogénéité.

	2/5 ans	6/11 ans	12/16 ans	total
Filles	8%	57%	35%	100%
Garçons	9%	57%	34%	100%

Source : tableau de suivi.

2. Les âges.



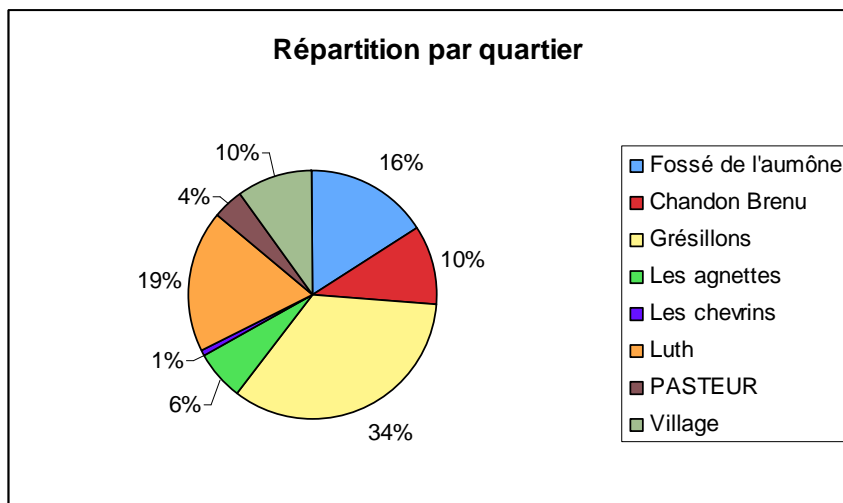
Source : tableau de suivi.

La structure par âge des enfants en situations actives au sein du PRE reste sensiblement la même que pour 2008/2009. Toutefois, la prise en charge de manière préventive est de moins importante au fil des années. En effet, la part des 2/5 ans est moins élevée. De plus, même si la part des enfants d'âge primaire continue d'augmenter (57%), celle des 12/16 ans augmente également. On a donc une population vieillissante dans les situations actives de l'année 2009/2010.

La baisse des enfants de 2-5 ans peut notamment s'expliquer par les moindres sollicitations des écoles et centres de loisirs maternels sur les Grésillons. Suite au travail en réseau, les liens s'établissent plus directement sans que des parcours soient nécessaires.

De plus, le PRE propose assez peu d'action en direction des enfants d'âge maternel et les liens ne sont pas encore suffisamment développés avec les écoles maternelles de ce fait il n'y a pas eu beaucoup de sollicitation cette année.

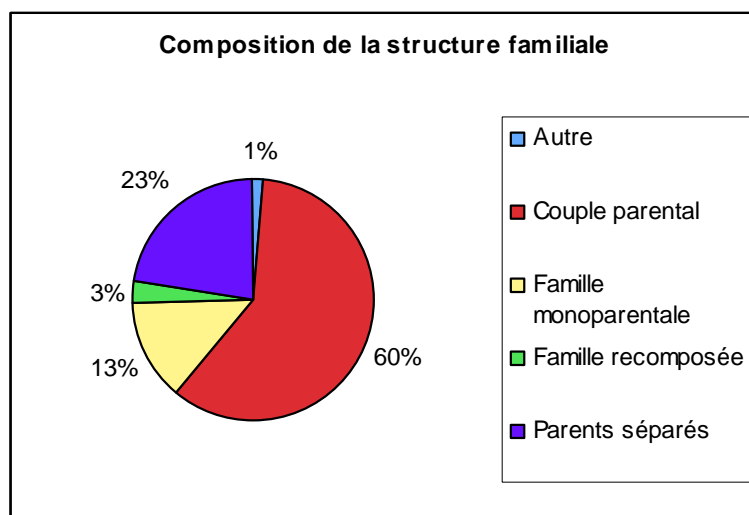
3. Les quartiers.



Source : tableau de suivi.

Cette année encore, le pôle E. Vaillant est celui qui concentre le plus de situations actives (44%). Les deux autres pôles (Pasteur et Guy Moquet) se partagent à eux deux 56% des situations restantes.

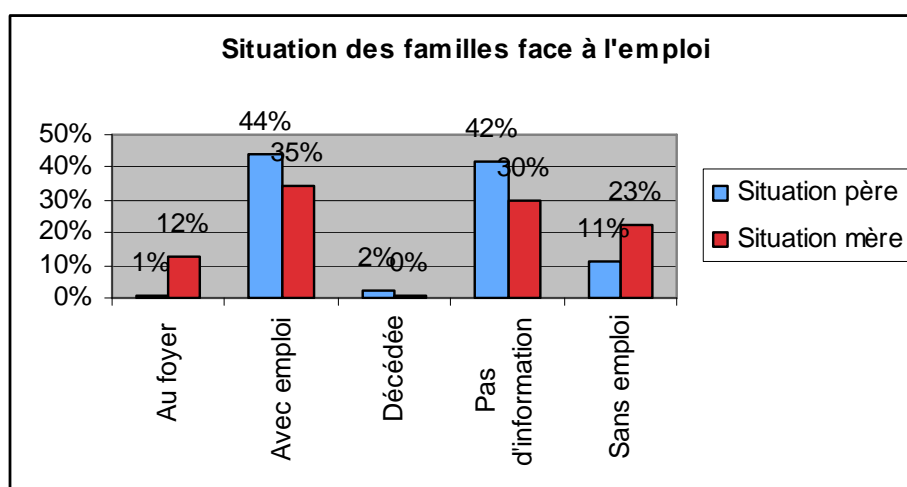
4. La structure des familles suivies et leur situation face à l'emploi.



Source : tableau de suivi.

Pour les situations actives 2009/2010, le modèle de la famille nucléaire reste largement majoritaire (60%). On assiste toutefois depuis 2 ans à une augmentation importante des familles monoparentales et parallèlement à une baisse des familles recomposées. Un des parents ayant la charge seul de son ou ses enfants représentaient 4% des situations en 2007/2008 puis 7% en 2008/2009, et enfin 13% aujourd'hui.

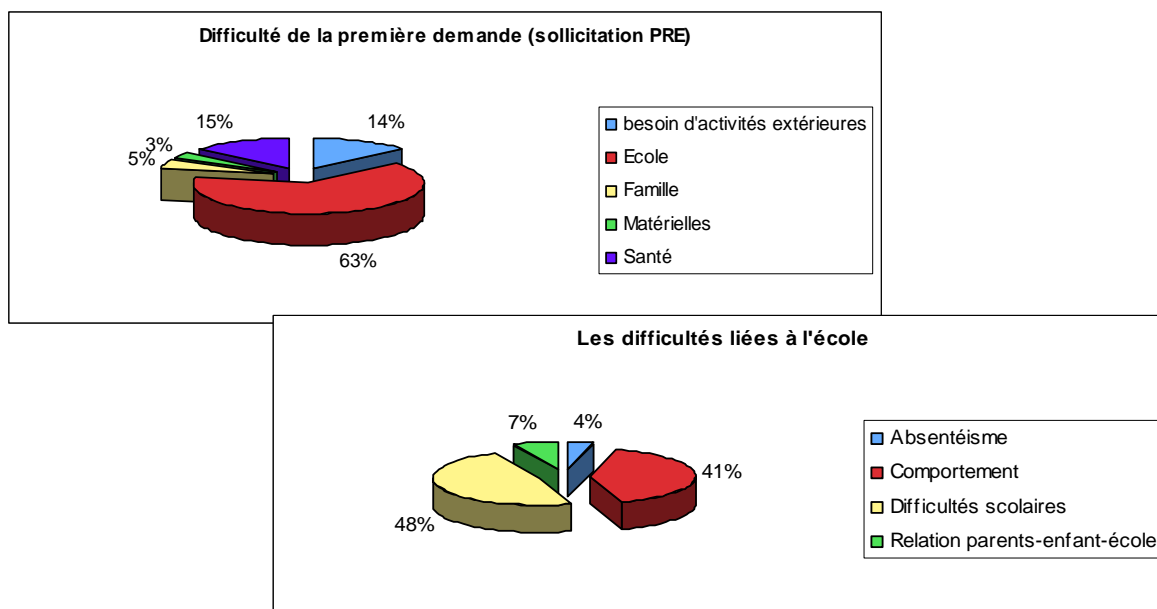
De plus, la situation des familles face à l'emploi se durcit dans la mesure où les parents ont moins souvent un emploi (39% pour la mère et 50% pour le père l'année dernière contre 35% et 44% cette année). On a donc affaire à des situations familiales de plus en plus fragiles.



Source : tableau de suivi.

B. Réflexion autour du public reçu.

1. Toujours plus de sollicitation pour des besoins liés à l'école.



Source : tableau de suivi.

Bien que les sollicitations pour les difficultés liées à l'école ne cessent d'augmenter quelque soit l'âge (43% en 2007 contre 63% en 2010) et prennent donc une place de plus en plus importante, les motifs restent tout de même multiples.

Cette augmentation s'explique sans doute par « l'appel d'air » provoqué par la réussite de l'action « accompagnement à la scolarité individualisé » (cf partie sur les parcours et leurs effets). En effet cette action fonctionne très bien et elle répond à un besoin très important sur la ville.

En ce sens, on peut s'interroger sur l'impact de la restructuration des modes d'accompagnement proposés par l'éducation nationale.

Des sollicitations sur les besoins de santé.

Pour la première année la santé est un motif de sollicitation plus important (9% l'année dernière contre 15% aujourd'hui). En effet, l'accès aux droits, l'accompagnement vers le soin sont de plus en plus présents dans les motifs d'une orientation vers le PRE. Les actions d'accompagnement proposées par le relais famille sont de plus en plus visible ce qui peut favoriser une plus grande sollicitation des partenaires pour ces motifs. Par ailleurs, les problématiques liées à la famille sont moins évoquées en première demande (15% en 2009 et seulement 5% en 2010).

Des sollicitations liées au scolaire.

Si on s'intéresse aux besoins liés à l'école, on constate qu'il s'agit principalement de difficultés scolaires et de comportements comme les autres années.

Difficultés de la première demande - 1	2/5 ans	6/11 ans	12/16 ans	Total
Besoins d'ouverture culturelle	8%	24%	2%	14%
Ecole	42%	58%	78%	64%
Famille	8%	2%	6%	4%
Matérielles	8%	3%	2%	3%
Santé	33%	12%	13%	14%
(vide)	0%	1%	0%	1%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : tableau de suivi.

Des thèmes de sollicitation variables en fonction des âges.

Bien que les motifs de sollicitation varient en fonction de l'âge des enfants on remarque toutefois une large prédominance des difficultés scolaires quelque soit l'âge.

Pour les plus jeunes les sollicitations liées à la santé et l'école sont les plus fortes alors que les années précédentes, les besoins se situaient surtout autour de l'ouverture culturelle.

Pour les 6/11 ans et les 12/16 ans la sollicitation pour des besoins scolaires reste sensiblement la même que l'année dernière. En revanche, le besoin d'ouverture culturelle se fait beaucoup plus présent pour les 6/11 ans que les autres années (24% contre 8% l'année dernière).

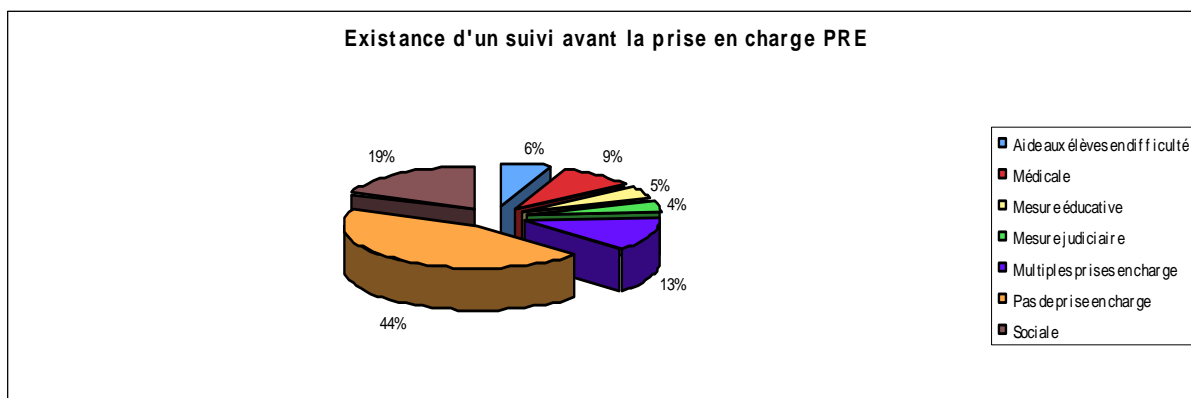
Difficultés de la première demande - 1	F	G	Total
Besoins d'ouverture culturelle	12%	16%	14%
Ecole	60%	66%	64%
Famille	6%	4%	5%
Matérielles	3%	3%	3%
Santé	19%	11%	14%
Total	100%	100%	100%

Source : tableau de suivi.

Des premières demandes relativement équivalentes selon les sexes.

Si on compare les motifs de sollicitation en fonction des sexes, on s'aperçoit que les différences sont faibles. Pour les garçons les besoins se situent un peu plus sur l'école et l'ouverture culturelle, alors que les filles sont plus concernées par les problématiques liées à la santé.

2. La prise en charge existante des enfants avant leur orientation vers le PRE.



Source : tableau de suivi.

Le nombre d'enfants qui ne bénéficiaient d'aucune prise en charge avant la mise en place d'un parcours PRE diminue légèrement cette année (47% en 2009 contre 44% en 2010). Des prises en charges sociales, multiples et médicales sont donc préexistantes dans 41% des situations au moment de l'orientation vers le PRE. Lorsque ces prises en charge existent, le PRE peut se positionner en soutien, proposer des actions spécifiques ou encore réorienter vers le partenaire le plus à même de répondre à la situation.

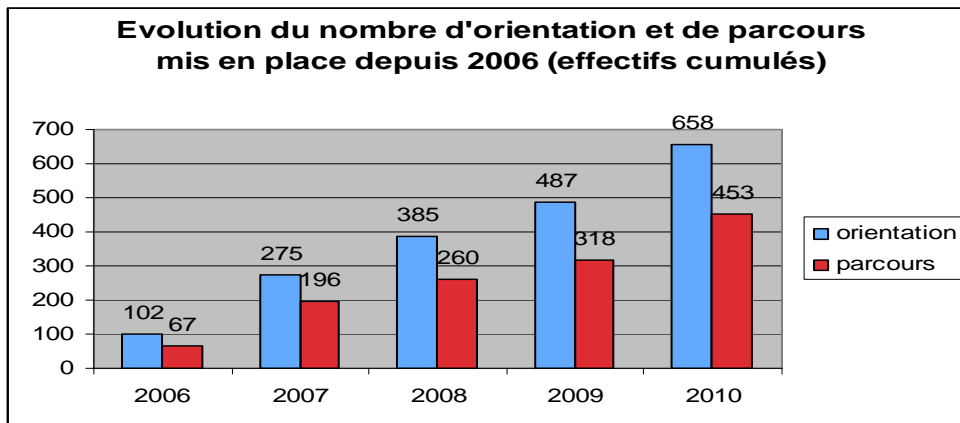
Si aucun partenaire n'est positionné, le PRE permet donc bien de capter un public qui n'était jusque là pas connu des dispositifs de droit commun. Il joue ainsi un rôle important dans le repérage des enfants en difficulté.

Le public « cible » du PRE est donc très varié du fait des sollicitations pour divers motifs. Une réflexion est engagée sur la redéfinition de ce public avec pour objectif de le rendre plus lisible pour les partenaires. Cette réflexion a lieu dans le cadre des orientations du PRE pour 2011-2013.

II. L'organisation et le contenu des parcours.

A. Prémices au parcours : la sollicitation.

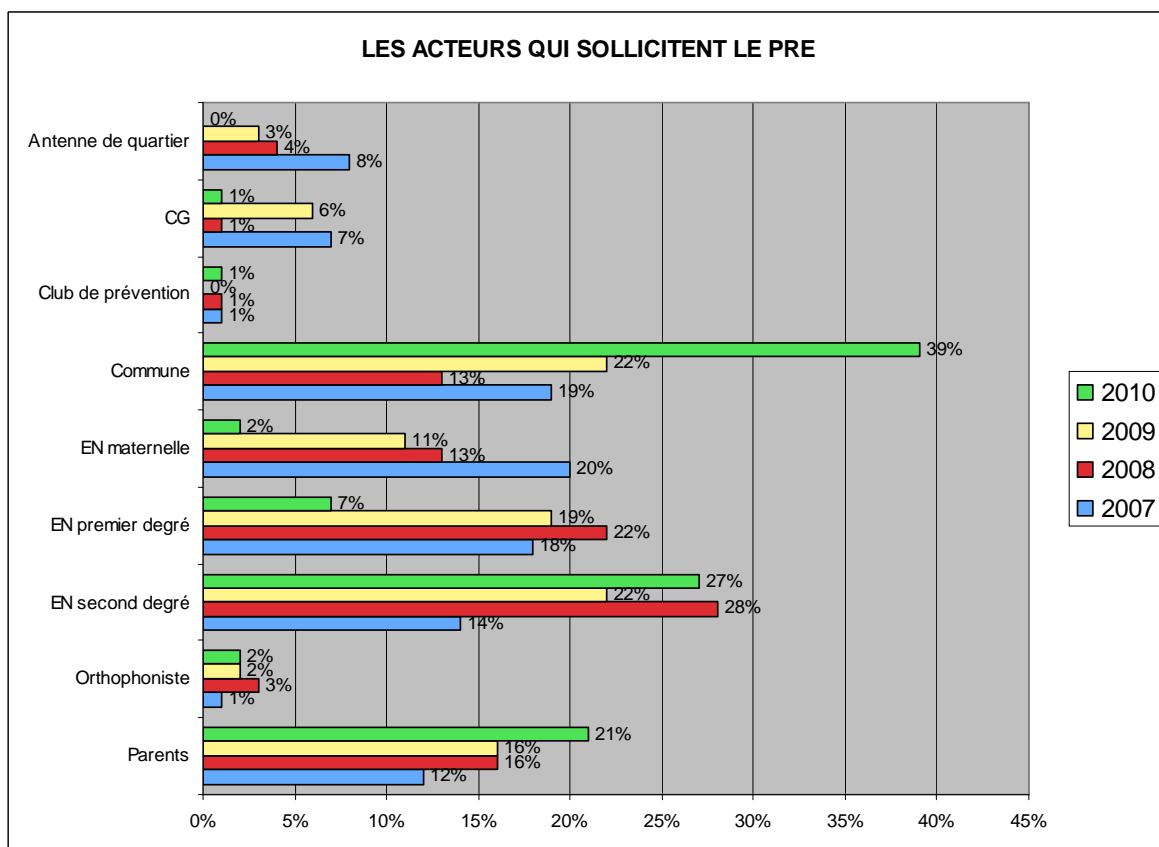
Pour rappel, depuis 2006, le nombre d'enfants orientés ainsi que le nombre de parcours mis en place a été multiplié par plus de 6. Cette montée en charge de nouveau très importante cette année témoigne de son utilité.



Source : tableau de suivi.

Pour l'année scolaire 2009-2010, 173 orientations ont eu lieu et 135 parcours ont été mis en place. La faible différence entre le nombre d'enfants orientés et les parcours mis en place montre que les réorientations initiales sont de plus en plus rares et que les partenaires ont une meilleure lisibilité de ce qu'est le PRE et de ce fait orientent de manière plus ciblée les situations.

1. Qui fait appel au PRE ?



Source : tableau de suivi.

Pour la seconde année consécutive, le nombre de sollicitations par l'éducation nationale diminue et ne concerne plus que 36% des orientations avec une part très importante du second degré (27%) alors que comme nous l'avons vu auparavant les motifs de sollicitation sont de plus en plus liés à l'école. En revanche, la commune fait de plus en plus appel au PRE. Ces deux phénomènes s'expliquent par le fait d'une nouvelle organisation déjà présente l'année dernière et qui se confirme cette année.

	Pasteur	E Vaillant	G Moquet	Total
Institution ayant fait le repérage				
Associations de proximité	1%	0%	0%	1%
CG	1%	0%	5%	1%
Commune	40%	42%	28%	38%
EN maternelle	0%	4%	0%	2%
EN premier degré	13%	6%	4%	8%
EN second degré	13%	32%	34%	27%
Orthophoniste	6%	0%	4%	3%
Parents	26%	15%	21%	20%
(vide)	0%	0%	4%	1%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : tableau de suivi.

Selon les pôles, des modalités différentes de travail se sont mises en place. Pour le niveau primaire, les directeurs d'école du pôle Edouard Vaillant s'adressent directement à l'assistante sociale scolaire qui fait ensuite le lien avec la référente du PRE si nécessaire. Ce qui explique la faible sollicitation de l'éducation nationale au niveau maternel et primaire, et par ailleurs une mobilisation importante de la commune (il s'agit principalement des assistantes sociales scolaires). Sur les pôles Pasteur et du G. Moquet, le fonctionnement est différent. Les directeurs vont plus facilement discuter avec les familles de la possibilité de prendre contact directement avec le PRE. Elles font ensuite le choix de se rapprocher des référentes de leur pôle ou pas. A priori les familles apprécient ce mode de fonctionnement puisqu'elles sollicitent de plus en plus le PRE (26% et 21% des orientations sur le pôle pasteur et G Moquet).

De manière plus générale la sollicitation par quartier n'est pas toujours la même. Pour le Pôle Guy Môquet, le collège (34%), la commune (29% : les maisons de l'enfance, le club 11/14 et l'interclasse) et les parents (21%) orientent en plus grand nombre les enfants vers le dispositif.

Pour le pôle E. Vaillant, la sollicitation se fait surtout via la commune (42% : les assistantes sociales scolaires) et le second degré de l'éducation nationale (32% :

principalement pour la mise en place du module exclusion). La nouvelle organisation est véritablement en place puisque l'année dernière l'éducation nationale du premier degré orientait 27% des situations contre 6% cette année. Sur le pôle Pasteur, les parents (26%), la commune (40%) et l'éducation nationale du premier et second degré (15% et 13%) représentent à eux seuls une large majorité des orientations.

2. Pour qui, pour quels besoins ?

	2/5 ans	6/11 ans	12/16 ans	Total
Institution ayant fait le repérage				
Associations de proximité	8%	0%	0%	1%
CG	8%	1%	0%	1%
Commune	25%	58%	10%	37%
EN maternelle	8%	2%	0%	2%
EN premier degré	8%	13%	0%	8%
EN second degré	0%	4%	67%	28%
Orthophoniste	8%	2%	3%	3%
Parents	33%	19%	21%	20%
Total	100%	100%	100%	100%

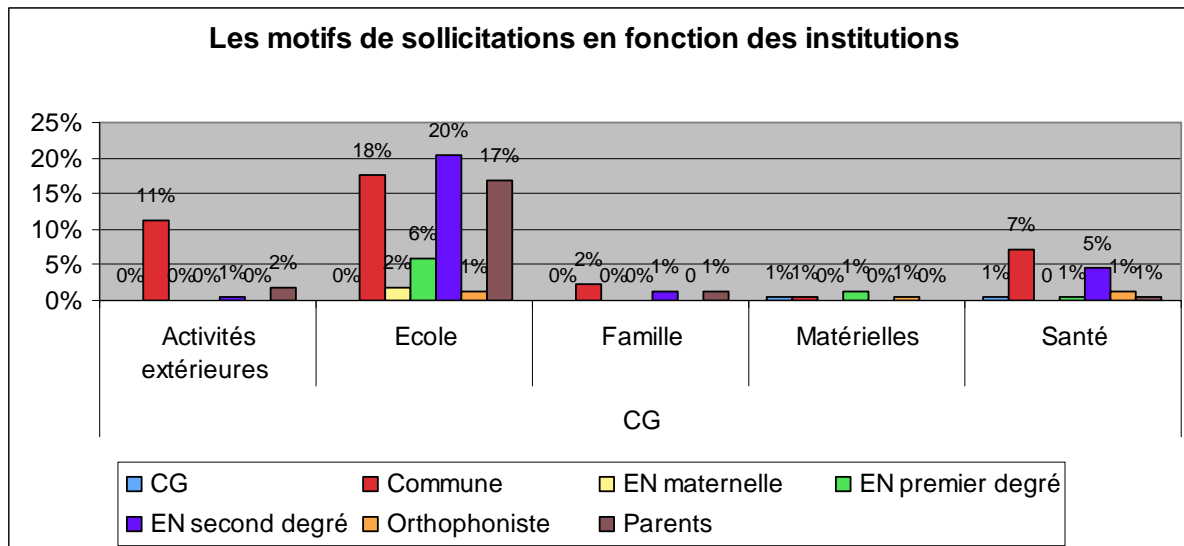
Source : tableau de suivi.

En fonction des âges les institutions qui sollicitent le PRE ne sont les mêmes. Pour les plus jeunes (2/5 ans) il s'agit tout d'abord des parents et ensuite de la commune au travers des assistantes sociales scolaires. Pour les 6/11 ans, la commune sollicite largement le PRE (58%) viennent ensuite les parents (19%) et l'éducation nationale premier degré (13%). Pour les collégiens, c'est le collège lui-même (CPE, assistante sociale, principal) qui oriente le plus de situations vers le PRE (67%). Les parents sont aussi fortement mobilisés puisqu'ils font appel au PRE dans 21% des cas de cette tranche d'âge.

Institution ayant fait le repérage	F	G	Total
Associations de proximité	0%	1%	1%
CG	0%	2%	1%
Commune	40%	37%	38%
EN maternelle	3%	1%	2%
EN premier degré	6%	9%	8%
EN second degré	30%	26%	27%
Orthophoniste	4%	2%	3%
Parents	16%	23%	20%
Total	100%	100%	100%

Source : tableau de suivi.

Les institutions sollicitent de la même manière qu'il s'agisse de garçons ou de filles. On note une seule différence significative pour les parents qui sollicitent plus fortement pour des garçons que pour des filles.



Source : tableau de suivi.

Comme le montre ce graphique, les acteurs qui sollicitent le PRE ne sont pas les mêmes en fonction des besoins. Pour les besoins liés à l'école c'est principalement le second degré de l'éducation nationale (20%), la commune (19%) et les parents (17%) qui sollicitent le PRE. Pour l'ouverture vers de nouvelles activités c'est presque exclusivement la commune (11%). Elle est aussi très présente pour les problématiques liées à la santé (7%) avec le second degré de l'éducation nationale (5%).

Lorsque le premier degré et la maternelle font appel directement au PRE c'est dans la majorité des cas pour des problèmes liés à l'école (difficultés scolaires ou de comportements).

B. La construction du parcours.

1. Le travail en EPS.

Lorsque les partenaires sollicitent la référente, celle-ci peut organiser une équipe pluridisciplinaire, lorsqu'elle l'estime nécessaire et lorsqu'une instance collective (PPS¹, synthèse..) ne s'est pas déjà réunie. Sur l'année scolaire 2009/2010, 53 situations ont été étudiées lors de 71 réunions d'équipes

¹ Projet personnalisé de scolarisation

pluridisciplinaires (39 se sont réunies une seule fois, 32 entre 2 et 3 fois). Les situations étudiées en réunion EPS² restent constantes par rapport à l'année dernière, mais au vu de l'augmentation des parcours cette année, elles ne représentent que 27% des situations en parcours en 2010.

Les référentes constatent que les EPS se réunissent plus facilement :

- lorsqu'elles sont sollicitées par les partenaires pour mettre en place de l'accompagnement à la scolarité individualisé. Dans ces situations la légitimité du PRE à réunir les professionnels semble plus évidente.
- lorsque de nombreux partenaires sont investis dans la situation de l'enfant et de la famille. L'organisation d'un temps collectif permet souvent d'y voir plus clair et mettre du lien entre les professionnels.

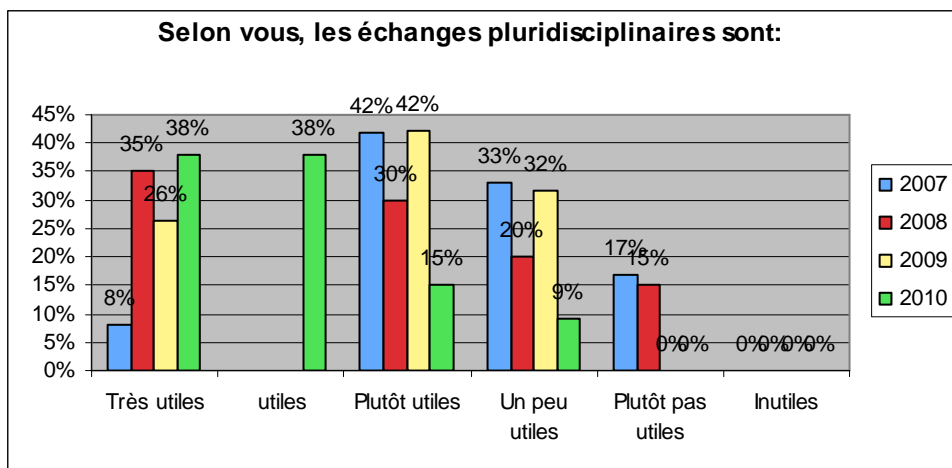
Par pôle :

- Ed.Vaillant : 36 EPS
- G.Môquet : 20 EPS
- Pasteur : 15 EPS.

Au vu de la répartition par âge (forte proportion d'enfant d'âge primaire), les EPS ne dépendent pas fondamentalement de l'âge des enfants. (6 équipes pour les 2/5 ans, 47 pour les 6/11ans et 11 pour les 12/16 ans). Toutefois, au vu du peu d'EPS pour les enfants d'âge collège (qui représentent tout de même 34% des situations), on peut émettre l'hypothèse que les EPS sont plus difficiles à réunir pour cette tranche d'âge. Pour autant, les espaces de concertation pluri institutionnels restent nécessaires, voire indispensables.

Cette année, le travail en réunion d'équipe pluridisciplinaire continue de se développer sur l'ensemble des pôles et trouve des modalités de fonctionnement qui semblent satisfaire les partenaires puisqu'ils sont 76% à trouver très utiles et utiles les échanges pluridisciplinaires.

² Lire toujours « équipe pluridisciplinaire de soutien » (EPS)

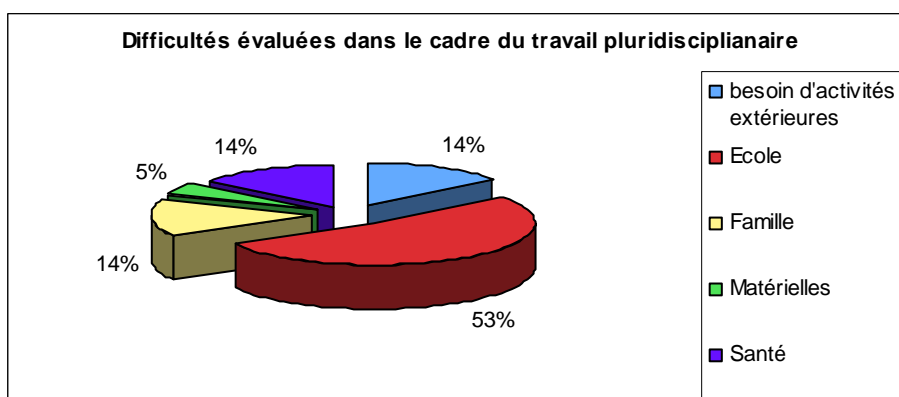


Source : questionnaire acteurs.

2. Les difficultés évaluées.

Après avoir pris contact avec les différents professionnels et vérifié l'intérêt de celle-ci, les référentes organisent une EPS. Cette équipe se réunit et l'ensemble des partenaires étudient la situation de l'enfant/du jeune. En fonction des problématiques identifiées, l'équipe peut faire des propositions pour la mise en place d'un parcours.

La première étape consiste donc, au travers des échanges entre partenaires, à identifier si la première demande formulée par le partenaire ou la famille est le seul besoin et quels pourraient être les autres besoins éventuels.



Source : tableau de suivi.

L'analyse des situations révèle souvent d'autres besoins que les difficultés énoncées en premier lieu.

D'autres besoins mis en exergue par l'évaluation.

L'évaluation montre la baisse des besoins liés à l'école par rapport à la première demande (64% contre 53%) mais ceux-ci restent tout de même largement prioritaires (53% en 2010 et 38% en 2009).

On remarque donc une forme de spécialisation des situations traitées dans le cadre du PRE : elles sont très fortement en lien avec des problématiques qui se révèlent à l'école.

Ecole	Absentéisme	4%
	Comportement	31%
	Difficultés scolaires	58%
	Relation parents-enfants-école	7%

Source : tableau de suivi.

A l'inverse, les besoins liés à la famille, alors qu'ils représentent une part infime des motifs des premières sollicitations (5%), sont mis à jour lorsque la situation est étudiée en EPS (14%)

Famille	Événements familiaux	24%
	Logement	10%
	Parents difficiles à rencontrer	5%
	Relation entre parents	14%
	Relation parents-enfants	38%
	Relation parents-enfants-école	9%

Source : tableau de suivi.

Enfin, l'accompagnement vers les soins et les prises en charges psychologiques confirment les besoins exprimés lors de la première demande (14%).

Santé	Besoins d'activités extérieures	9%
	Comportement	15%
	Événements familiaux	9%
	Financières	14%
	Problème orthophonique	15%
	Problème psychique	33%
	Relation parents-enfants-école	5%

Source : tableau de suivi.

Ainsi, bien que largement portés sur des questions liées à l'école, les besoins évalués sont multiples et la globalité de la situation de l'enfant est donc bien prise en compte lors de l'évaluation des besoins.

Des besoins variables en fonction de l'âge des enfants.

En fonction de l'âge les besoins évalués ne sont pas toujours les mêmes.

Difficultés évaluées -1	2/5 ans	6/11 ans	12/16 ans	Total
Ouverture culturelle	9%	18%	11%	14%
Ecole	27%	51%	59%	52%
Famille	9%	13%	17%	14%
Matérielles	9%	6%	2%	4%
Santé	45%	13%	11%	14%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : tableau de suivi.

Pour les plus jeunes, les besoins liés à l'école (27%) et à la santé (45%) supplantent les besoins liés à la famille qui dominaient en 2009. Cette prise en charge précoce des problèmes de santé contribue de façon plus efficace au bien être et à la réussite de l'enfant.

Pour les 6/11 ans, les problèmes liés à l'école représentent plus de la moitié des besoins évalués. Viennent ensuite les besoins d'ouverture culturelle (18%).

Pour les plus âgés, les besoins évalués sont très largement scolaires (59%). Ils concernent principalement des problèmes de comportement mais aussi des difficultés dans les apprentissages. Ceux-ci n'excluent pas l'identification d'autres besoins ou de besoins connexes.

Des besoins similaires en fonction du genre et du quartier.

Le sexe de l'enfant n'influe pas sur les besoins qu'il rencontre.

Difficultés évaluées -1	F	G	Total
Ouverture culturelle	14%	15%	14%
Ecole	53%	52%	52%
Famille	10%	17%	14%
Matérielles	7%	3%	5%
Santé	17%	13%	14%
Total	100%	100%	100%

Source : tableau de suivi.

Lors des EPS, les trois pôles évaluent sensiblement les mêmes besoins, notamment celui autour de l'école. Il y a toutefois quelques différences :

- la santé, reste une forte préoccupation sur le pôle Pasteur.
- L'ouverture culturelle et les besoins d'accompagnements des familles concernent plus particulièrement les pôles E. Vaillant et G Moquet.

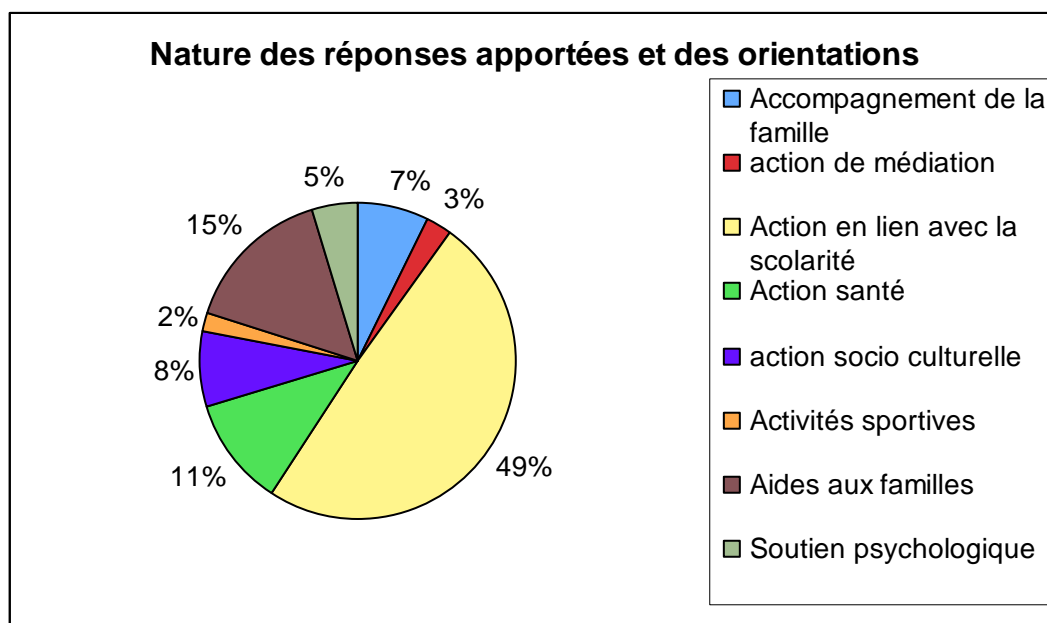
Difficultés évaluées -1	E. Vaillant	G M ^o quet	Pasteur	Total
Ouverture culturelle	17%	15%	9%	14%
Ecole	56%	44%	54%	52%
Famille	15%	17%	9%	14%
Matérielles	0%	12%	6%	4%
Santé	11%	12%	23%	14%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : tableau de suivi.

Ces variantes s'expliquent sans doute plus par des pratiques différentes des acteurs que par une spécificité des situations selon les pôles.

3. Le contenu des parcours.

Une fois la situation évaluée avec l'équipe pluridisciplinaire, un parcours est proposé à l'enfant et sa famille. Celui-ci répond à la fois au motif de la sollicitation mais aussi aux besoins identifiés par les différents partenaires lors de l'EPS.



Source : tableau de suivi.

Les propositions apportées sont tout aussi diverses que les besoins évalués.

Pour l'année scolaire 2009/2010, 258 actions ont été proposées pour les 195 parcours actifs (145 pour le pôle E Vaillant, 50 pour le pôle Pasteur et 63 pour le pôle G Moquet), 50% d'entre elles sont des actions de droit commun.

Les actions sont, comme les années précédentes dans la majorité des cas individuelles (93%).

Il s'agit essentiellement :

- du module prévention des exclusions dans les collèges (32%)
- de l'accompagnement vers les orthophonistes (13%)
- de l'accompagnement scolaire individualisé (21%)
- de l'accompagnement « coup de pouce » des bénévoles (25%)
- de l'accompagnement relais famille (5%)
- de l'accompagnement vers le soin psychologique (4%)

Le module de prévention des exclusions s'est conforté sur le collège Guy Môquet et E Vaillant, l'accompagnement « coup de pouce » des bénévoles s'est développé avec la participation de 10 bénévoles à ce jour, soit plus d'une vingtaine d'enfants accompagnés. Ces actions sont de mieux en mieux identifiées par les acteurs et donc de plus en plus sollicitées. Comparativement aux années précédentes, les actions spécifiques, créées dans le cadre du PRE se développent (50% en 2010 contre 36% en 2009, 18 % en 2008 et 9% en 2007).

Le PRE est donc de plus en plus sollicité sur ces actions. Il est toutefois nécessaire de veiller à ce que ce recours ne soit pas une « solution de facilité » pour les EPS. Le recours trop systématique à ces quelques actions innovantes, pourrait être alors conduire à un PRE captif de quelques parcours types moins créatifs et plus limités

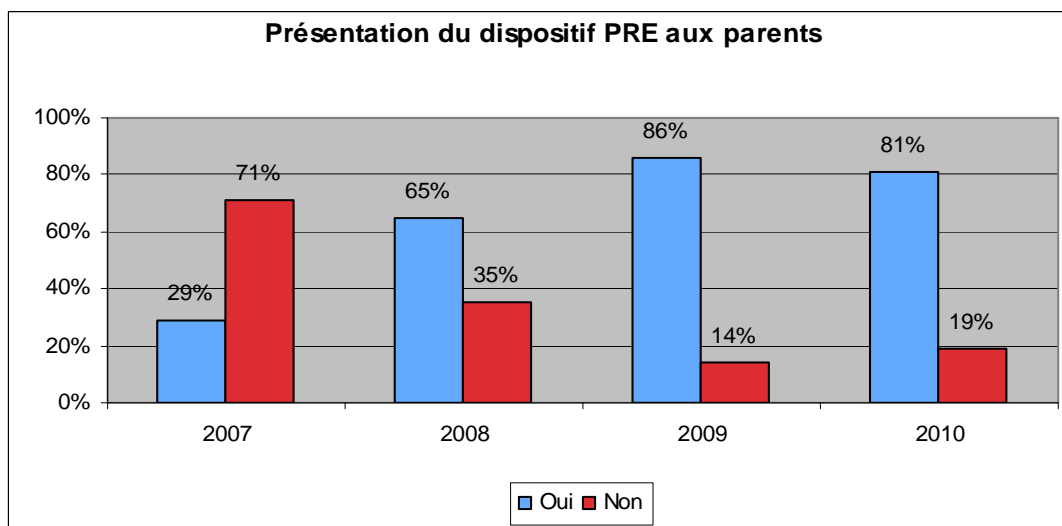
Cette augmentation du nombre d'actions spécifiques dans le cadre des parcours est positive si elle ne se substitue donc pas aux actions de droit commun.

Une réorganisation des équipes pluridisciplinaires, plus systématique, dans le cadre d'une programmation 2011-2013 pourrait limiter ce risque et garantir l'élaboration de parcours fondés sur une évaluation globale et une mutualisation des approches et des actions.

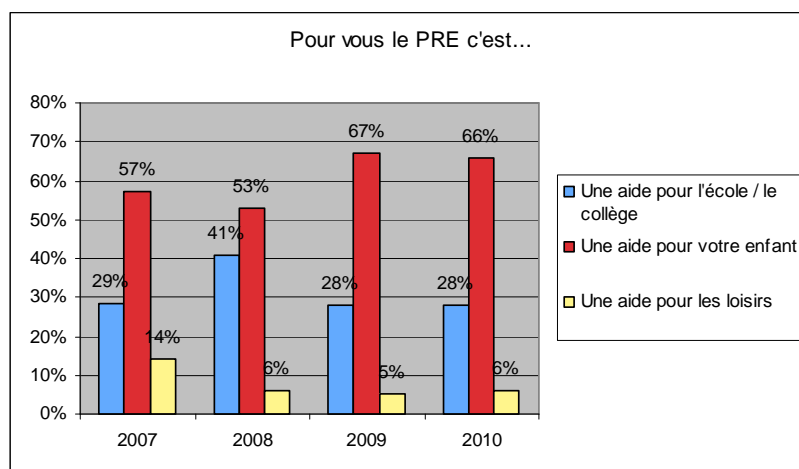
III. Les effets des parcours.

A. La famille.

1. Connaissance du dispositif et des référentes.



Source : questionnaire parents SI.

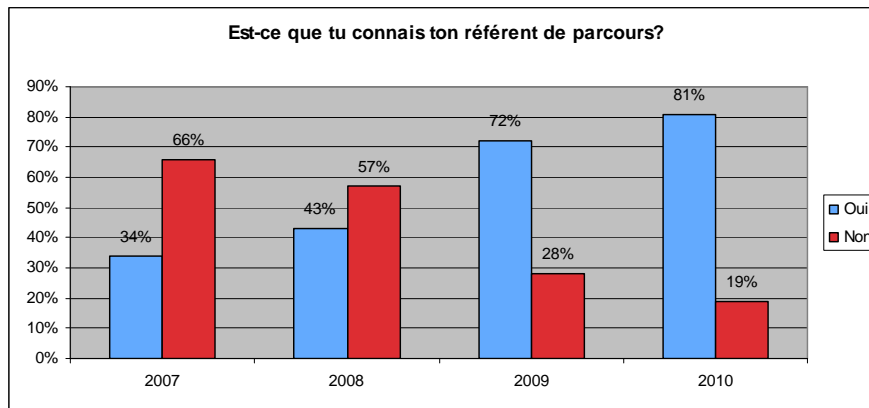


Source : questionnaire parents SI.

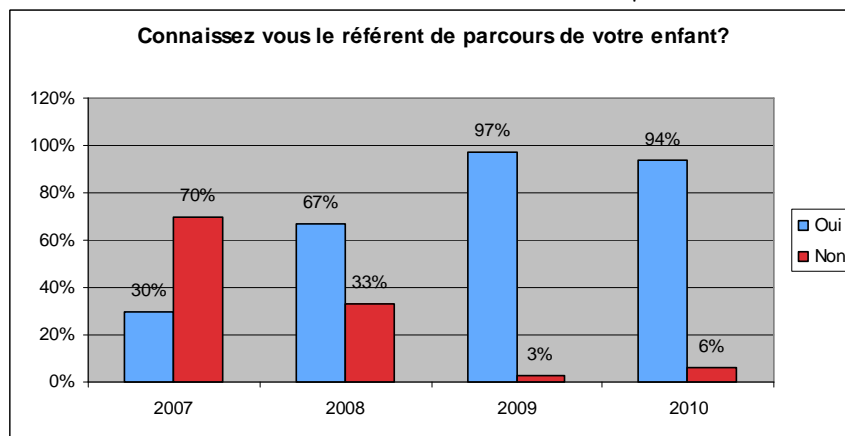
Le dispositif est maintenant bien connu des parents car 66% d'entre eux déclarent que le PRE est une aide pour leur enfant, ils ont donc bien une vision de la prise en charge globale des enfants. De plus, le PRE leur est presque systématiquement présenté.

Alors qu'en 2007 une part très importante des parents (71%) n'avait pas le souvenir d'une présentation du PRE, depuis 2008, la tendance s'inverse et

aujourd'hui on assiste à une stabilisation autour de 80% de réponse « oui » à la question « le PRE vous a-t-il été présenté ? ».



Source : questionnaire enfants SI.

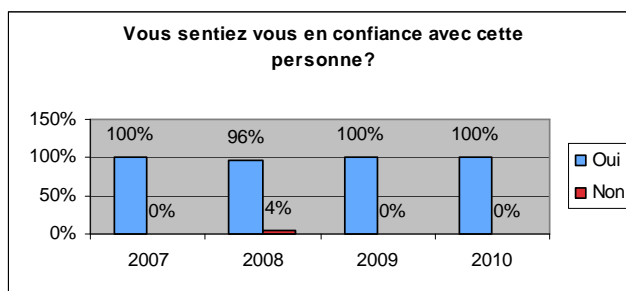


Source : questionnaire parents SI

Tout comme pour la présentation du dispositif, on remarque qu'il y a eu un véritable changement entre 2007 et aujourd'hui à propos de la connaissance des référentes. En effet, après avoir observé que le PRE ainsi que les référentes étaient très difficilement identifiés par les familles, un travail a été engagé pour que cela ne soit plus le cas.

A partir de 2008, la volonté de créer une relation de forte proximité entre les familles et les référents de parcours s'est donc installée. Une rencontre plus systématique a eu lieu, ce qui a permis une meilleure identification. A ce titre, les enfants déclarent connaître leur référent dans 81% des situations et les parents dans 94% en 2010.

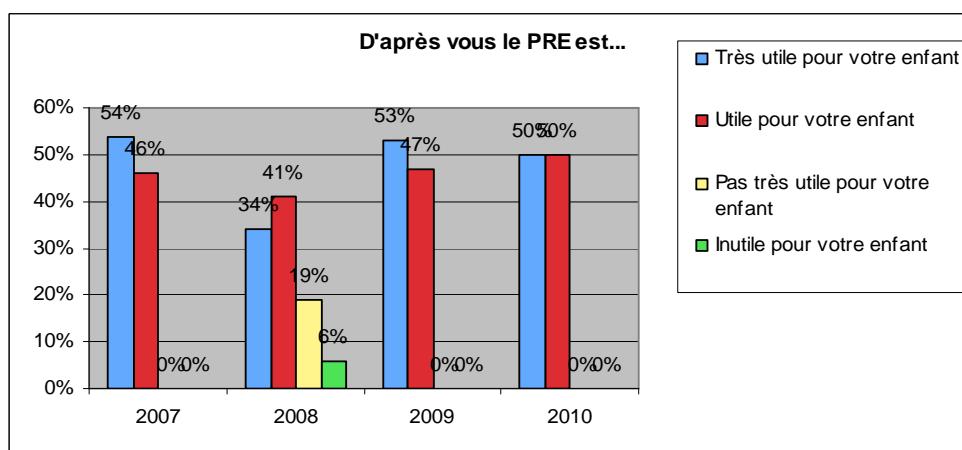
Ce travail en direction des familles a donc été bénéfique. L'évaluation montre au fil du temps que la relation à la famille s'est profondément modifiée.



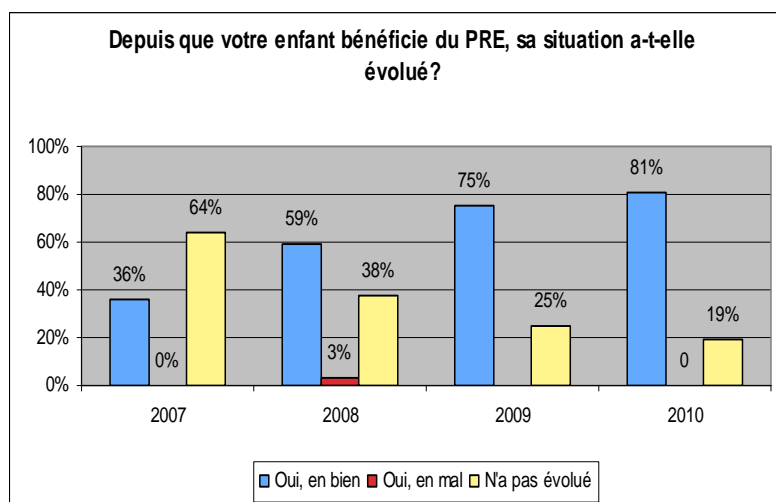
Source : questionnaire parents SI.

2. Les évolutions perçues par les partenaires, les parents et les enfants eux-mêmes.

Le niveau de satisfaction des familles reste stable, pour 100 % des parents le PRE est très utile ou utile. De même, ils sont 81% à penser que la situation de leur enfant évolue de manière positive (36 % en 2007, 59 % en 2008, 75% en 2009). Cela est d'autant plus vrai pour les plus jeunes, l'évolution des situations étant souvent rapide.

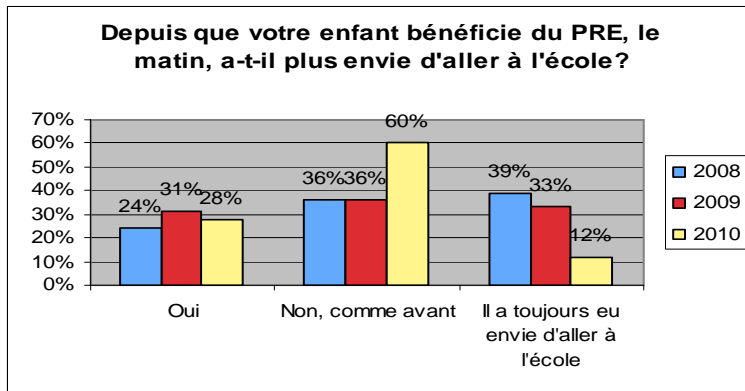


Source : questionnaire parents SI.



Source : questionnaire parents SI.

La place importante de la scolarité dans les parcours



Source : questionnaire parents SI.

Concernant les effets des parcours sur le rapport à l'école, enfants, parents et partenaires perçoivent des changements. Ce taux important est relativement stable dans le temps.

Les parents sont 28% à répondre que depuis la mise en place du parcours leur enfant « a plus envie d'aller à l'école ». Et lorsqu'on les interroge sur ce qui participe à ce regain de motivation, ils énoncent souvent l'**accompagnement scolaire** proposé et mis en place dans le cadre du PRE.

En effet, lors d'un temps d'échange avec les parents, ils nous font savoir ce que cette action du parcours a permis dans le champ des apprentissages scolaires mais aussi dans d'autres domaines.

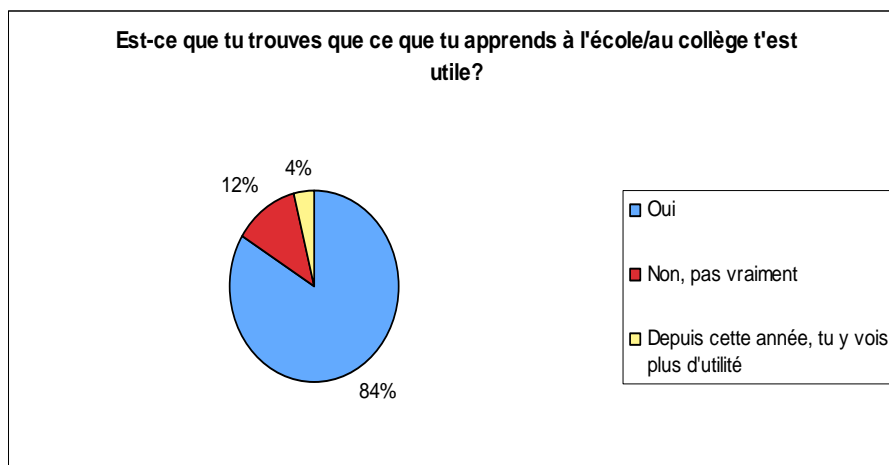
- « L'accompagnement scolaire permet certes une remobilisation sur les apprentissages et sur l'école elle-même mais c'est aussi l'occasion pour mon enfant de sortir de la ville et de découvrir des musées, des lieux qu'il ne connaissait pas auparavant. De plus les accompagnateurs sont très disponibles pour les enfants et même pour les familles ».
- « La présence d'un accompagnateur scolaire permet à mon enfant de se mobiliser sur son travail scolaire mais aussi de reprendre le réflexe de la mise au travail. Cela n'est pas toujours facile surtout lorsque le processus de décrochage a commencé »
- « L'aide proposée par l'accompagnatrice scolaire est très bénéfique pour mon enfant. Il n'est plus dans le refus de tout ce qui concerne l'école et nous ne sommes donc plus en conflit. Les parcours scolaires sont parfois douloureux et cette remobilisation est une véritable aide pour rétablir le lien avec le scolaire. L'accompagnatrice va au delà de ses missions c'est un véritable soutien pour nous. Elle aide mon enfant dans ses devoirs mais propose aussi des sorties. C'est un soulagement de se sentir soutenue. »

On note donc que l'accompagnement scolaire proposé à la fois par les bénévoles et les remédiateurs a un effet très positif dans le rapport aux apprentissages et à l'école. Mais cet accompagnement permet aussi aux enfants de se familiariser avec d'autres activités, de nouveaux centres d'intérêts qui participent à leur épanouissement.

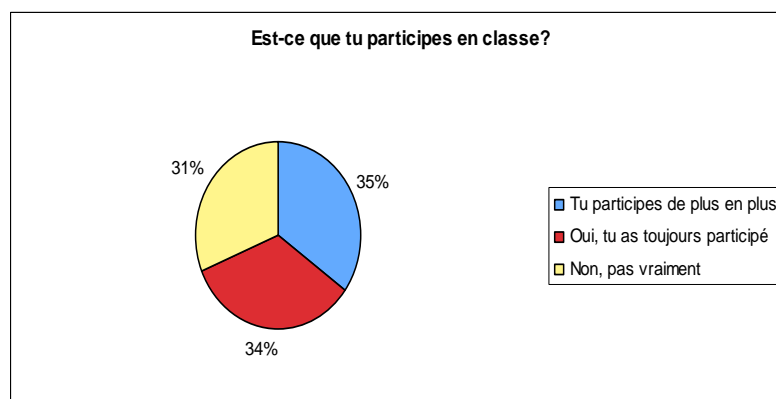
Le focus groupe référentes montre également, que les effets positifs des parcours les plus visibles se situent autour des actions que le PRE met lui-même en place et notamment l'accompagnement scolaire individuel et l'accompagnement « coup de pouce » des bénévoles,

Les référentes remarquent que ces actions permettent une véritable transformation des enfants. Tout comme les parents, elles perçoivent que ces actions ont des effets à la fois sur l'épanouissement des enfants mais aussi sur leur rapport à l'école. Rapport plus apaisé qui permet aux enfants de rentrer plus facilement dans les apprentissages et de manière plus détendue.

De même, les enfants trouvent eux aussi de plus en plus « d'utilité dans ce qu'ils apprennent à l'école ». Cela n'est sans doute pas exclusivement imputable au PRE puisqu'ils sont 84 % à répondre « oui » et seulement 4 % « oui depuis cette année ». En revanche, les enfants gagnent en confiance en partie du fait de leur parcours PRE puisqu'ils participent de plus en plus en classe (35 % d'enfants « participent plus depuis la mise en place d'un parcours »).



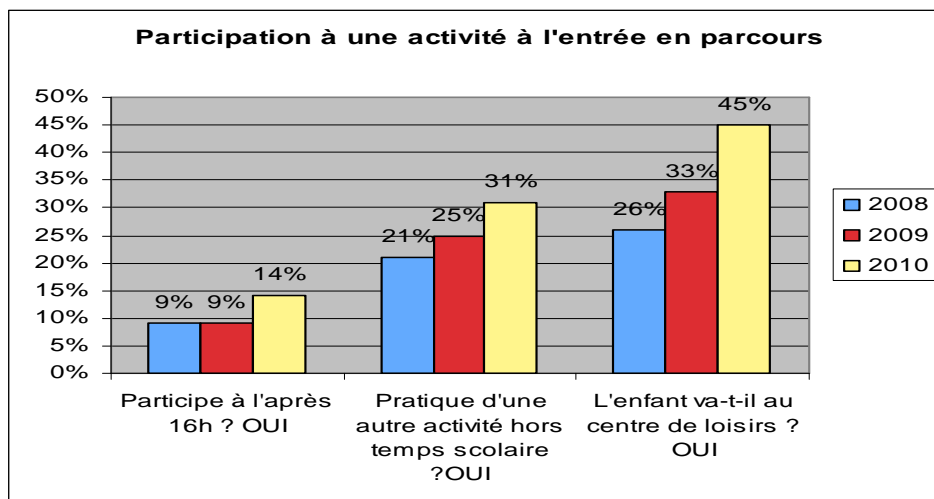
Source : questionnaire enfants SI.



Source : questionnaire enfants SI.

L'accès aux loisirs, un élément non négligeable des parcours.

La part des enfants bénéficiant d'une pratique hors temps scolaire à l'entrée en parcours est en nette augmentation cette année et cela depuis 2008.



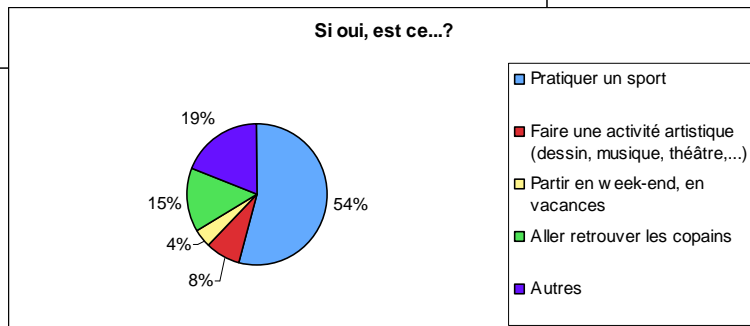
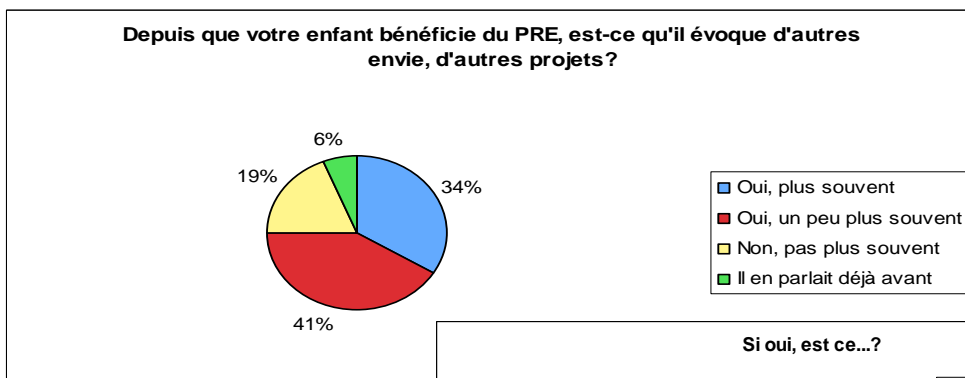
Source : questionnaire parents SI.

Dans le cadre des parcours, le travail sur cette dimension doit être poursuivi car l'éveil culturel demeure un facteur de réussite reconnu. En effet, les enfants ayant bénéficié d'une activité hors temps scolaire reconnaissent que cela a été positif pour eux car ils ont pu à la fois découvrir de nouvelles activités mais aussi être performant dans un autre domaine que celui de l'école. Cela leur a permis à la fois de gagner de la confiance en eux mais aussi de s'épanouir dans un milieu spécifique et nouveau.

Les parents perçoivent aussi de réels changements chez leur enfant lorsqu'il a bénéficié d'un accompagnement vers les loisirs comme cela est proposé par l'action des bénévoles.

- « L'accompagnement vers les loisirs a eu des effets extraordinaires sur mon enfant. Il a pu s'ouvrir aux autres et être moins introverti. Nous sommes ravis de ce qui est fait avec l'accompagnatrice et de ce qu'elle a permis : à la fois une progression dans sa relation aux autres mais aussi un épanouissement et une ouverture à ce qui l'entoure ».

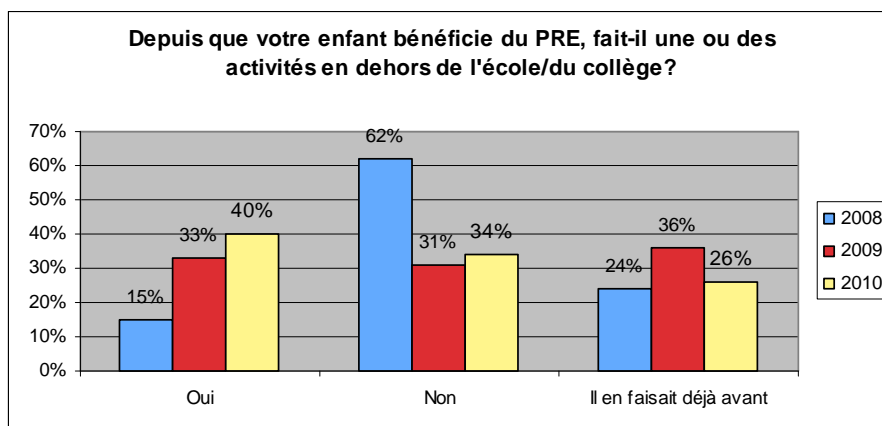
A ce propos, les enfants évoquent de nouvelles envies, de nouveaux projets (75%) lorsqu'ils sont en parcours. Les parcours permettent donc d'ouvrir le champ des possibles des enfants et sont une véritable porte d'entrée sur de nouvelles pratiques en terme de loisir.



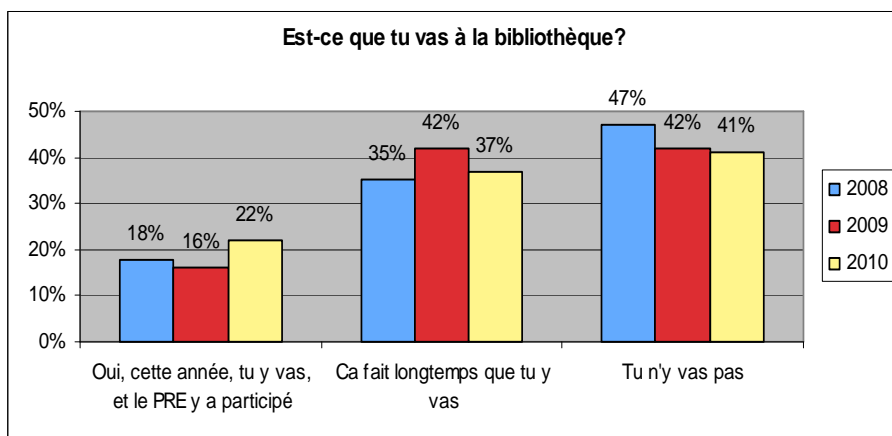
Source : questionnaire parents SI.

On remarque que 54 % des projets évoqués par les enfants concernent la pratique sportive.

Dans le cadre des parcours la question des loisirs et du sport est de plus en plus abordée, puisque 40 % des enfants suivis dans le cadre du PRE font maintenant une activité (15 % en 2008) et ils sont aussi plus nombreux à se rendre à la bibliothèque.



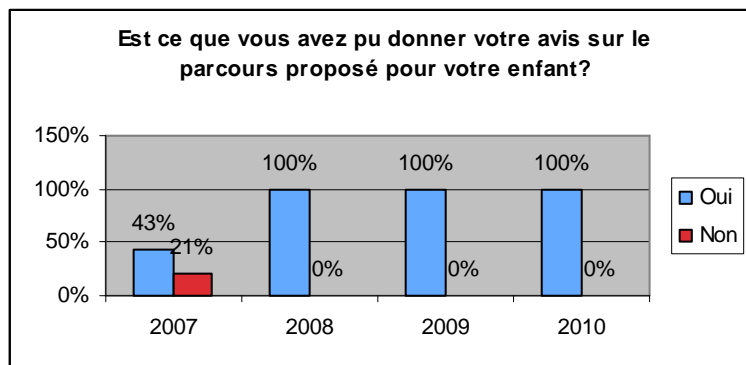
Source : questionnaire parents SI.



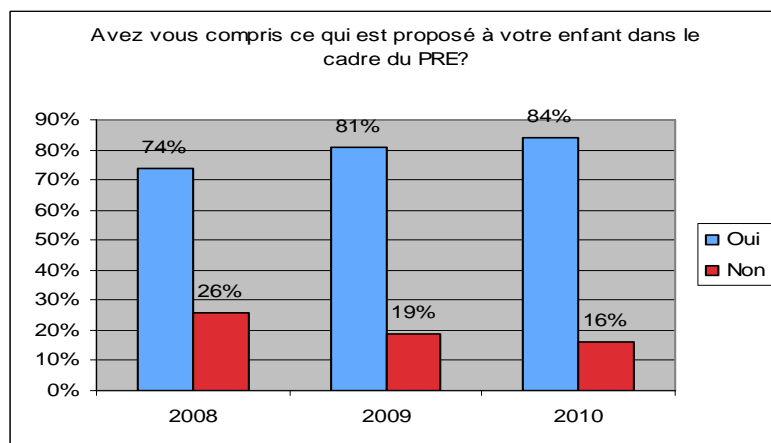
Source : questionnaire enfants SI.

L'accompagnement des familles, au centre des parcours.

Les parcours permettent aussi, au travers de l'accompagnement des familles, un soutien des parents lorsque cela est nécessaire. L'objectif étant de les rendre acteur du parcours, de les impliquer au maximum.



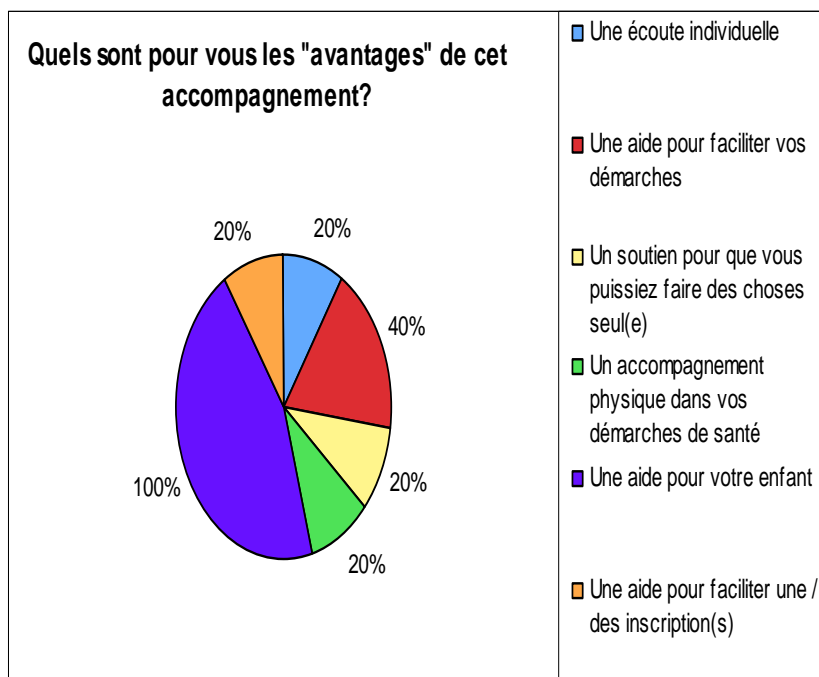
Source : questionnaire parents SI



Source : questionnaire parents SI

Et cela fonctionne car les parents déclarent avoir pu donner leur avis systématiquement sur ce qui est préconisé dans le cadre du parcours. Ils sont également de plus en plus impliqués et appréhendent mieux (84%) ce qui est proposé à leur enfant.

Le travail du « relais famille » participe pour beaucoup à cette meilleure appropriation du parcours de la part des familles. 100% des parents enquêtés pensent que l'action qui leur a été proposée correspondait réellement à leurs besoins. Ils en identifient de nombreux avantages, et en particulier l'accès plus facile à des démarches.



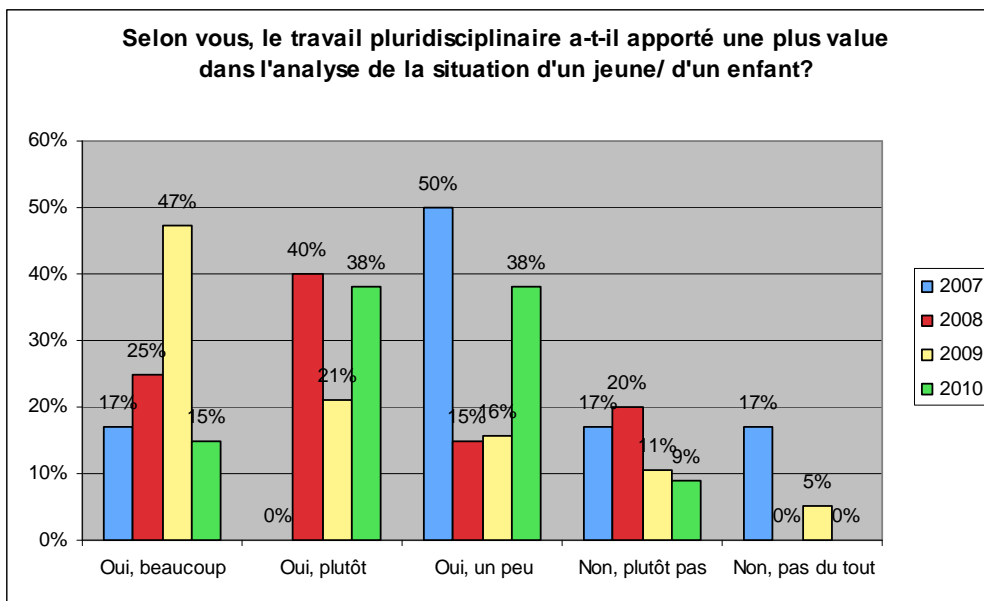
Source : questionnaire parents SI

Ils font part aussi de l'intérêt de l'accompagnement vers le soin mis en place avec le relais famille du PRE lorsqu'ils ne peuvent pas le faire. Dans ce type de situation ce qui est important pour les familles « c'est de pouvoir confier son enfant pour des choses banales de la vie. Ce sont des choses qui semblent sans importance et pourtant c'est essentiel pour le développement de l'enfant et l'organisation d'une famille. Autre chose importante et pas toujours facile à trouver; c'est de pouvoir faire confiance à la personne qui accompagne notre enfant. Et c'est le cas avec le PRE. »

B. les partenaires.

Cette partie doit être lue avec précaution car au vu du retour très faible de questionnaires, les statistiques ne sont pas toujours très significatives. Toutefois, au regard des tendances des autres années, il nous semble que les résultats observés cette année soient sensiblement les mêmes.

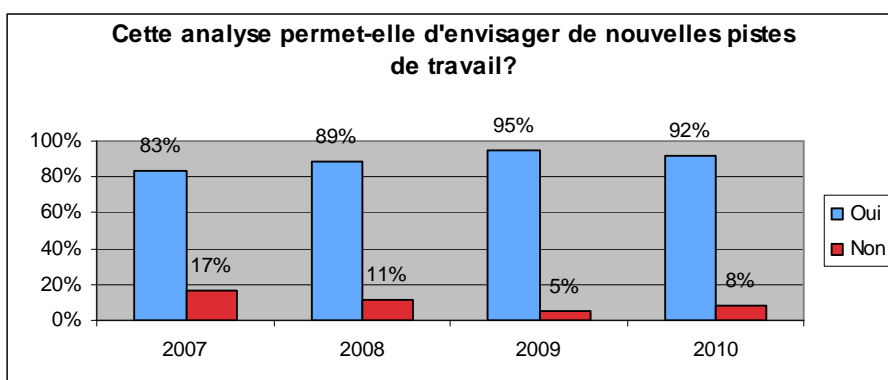
Les parcours ont des effets sur les enfants et les parents mais aussi sur les différents partenaires. En effet, lors du travail en EPS pour la mise en place des parcours les relations interprofessionnelles évoluent.



Source : questionnaire acteurs.

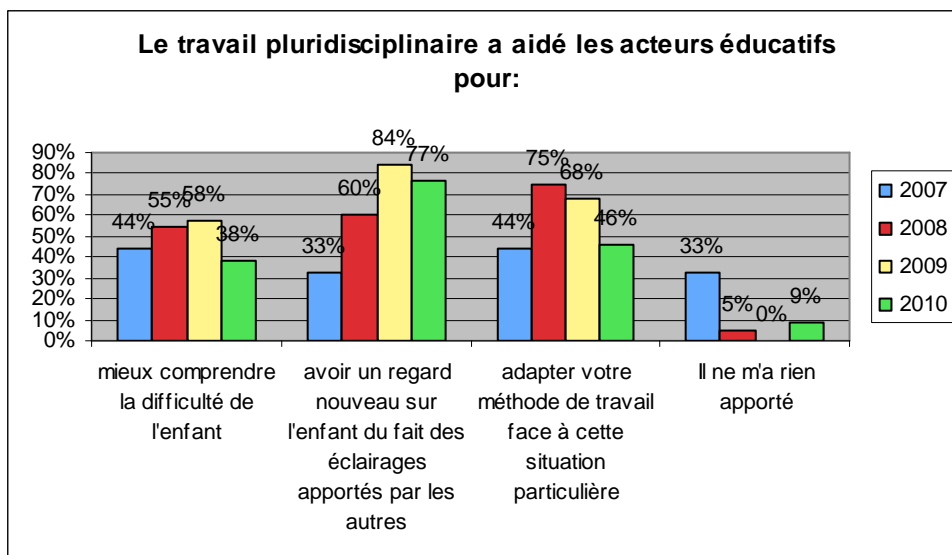
Comme nous l'avons vu auparavant, les acteurs pensent que les échanges pluridisciplinaires sont très utiles et utiles à hauteur de 76%. Toutefois, l'intérêt qu'ils y trouvent ne se situe pas nécessairement dans l'analyse de la situation (15% seulement à répondre oui beaucoup). En effet, les situations abordées en EPS sont souvent connues des partenaires, ils ont donc une bonne connaissance des problématiques qui vont être abordées.

En revanche, ils y voient davantage un intérêt dans les pistes de travail, les suites à donner (92%), la construction du parcours.



Source : questionnaire acteurs.

Le travail pluridisciplinaire prend tout son sens lorsqu'il s'agit de partager les visions de chacun et ainsi, avoir un nouveau regard sur la situation de l'enfant (77%). Dans une moindre mesure, selon les acteurs ayant répondu à l'enquête, les EPS permettent de mieux comprendre les difficultés des enfants (38%) et d'adapter les méthodes de travail de chacun face à ces situations particulières (46%).

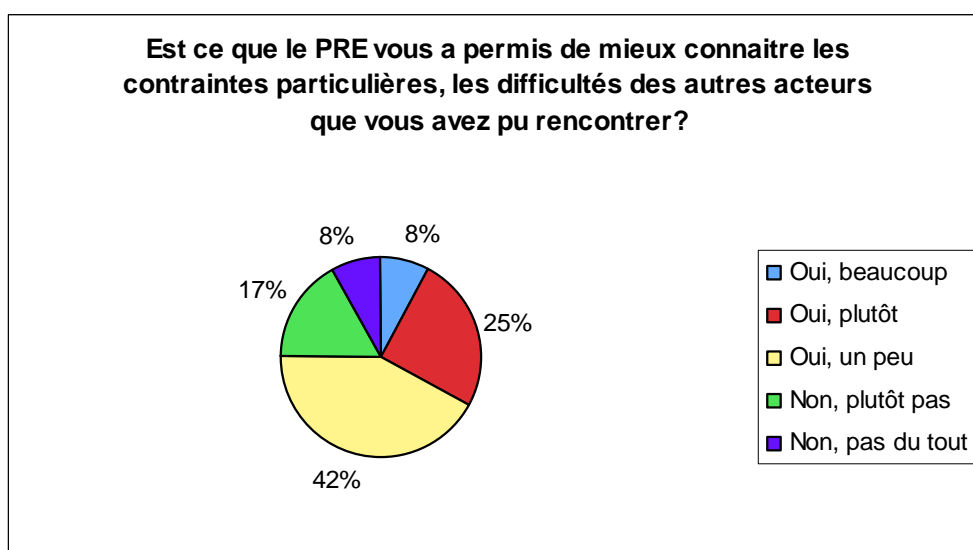


Source : questionnaire acteurs.

Les participants au focus groupe évaluation « équipe pluridisciplinaire de soutien » en septembre 2010 confirmaient ces chiffres et insistaient sur la plus value de ces réunions : « elles permettent d'avoir une réflexion commune sur l'enfant du fait du partage avec les autres professionnels. Cela permet aussi de renforcer le travail en réseau déjà présent sur le territoire ».

Ils relaient également l'intérêt de pouvoir réfléchir ensemble à des difficultés d'accès à certaines structures municipales et comment imaginer des solutions.

Enfin, les partenaires indiquent être d'avantage sensibilisés aux contraintes des autres acteurs (75%) et de ce fait mieux se connaître entre eux.



Source : questionnaire acteurs

Partie 2 : Le TER

Les outils d'évaluation 2009/2010 (les questionnaires) ont été légèrement modifiés pour avoir une vision plus fine de ce que produisent les études et les ateliers dans les écoles. Ils ont pour but d'évaluer ce qui a été mis en œuvre, de vérifier l'état d'avancement des objectifs définis par le groupe de travail lors de l'écriture du référentiel en 2006. L'objectif n'est pas d'évaluer les résultats scolaires proprement dits mais d'apprécier l'évolution de l'élève dans différents domaines. Il est évidemment impossible d'apprécier ce qui, dans l'évolution, relève de la seule action du PRE, celle-ci étant souvent le fruit de l'articulation de plusieurs facteurs. Du fait de changement dans les questionnaires certaines comparaisons ne seront pas possibles notamment sur les ateliers dirigés.

I. Les effets des ateliers dirigés.

Les ateliers dirigés sont proposés à des enfants désignés par les enseignants de classe ou les encadrants des études dirigées comme nécessitant d'un « coup de pouce » dans l'apprentissage du « dire - lire - écrire ».

Ainsi, il s'agit de proposer à ces enfants des ateliers qui par une « pédagogie du détour » visent à travailler sur l'acquisition de ces compétences (ateliers théâtre, calligraphie...). Ces ateliers regroupent un maximum de 8 enfants sur 20 à 30 séances tout au long de l'année ou d'un semestre (la répartition des séances est laissée à l'appréciation du responsable d'atelier) et visent à :

- offrir des expériences de plaisir et de réussite par des projets réalisés avec l'école et sur des objectifs scolaires.
- permettre aux enfants de s'inscrire dans un projet collectif, valorisant et de créativité
- permettre aux familles d'accompagner et de s'impliquer dans la scolarité de leur enfant.

Pour l'année 2009-2010, on recense 13 ateliers sur les 12 écoles élémentaires de la ville, ce qui correspond à l'inscription de 91 élèves. Les élèves pris en charge dans le cadre des ateliers dirigés sont de tous niveaux, on retrouve aussi bien des élèves de cycle 2 (7 ateliers) que des élèves de cycle 3 (6 ateliers).

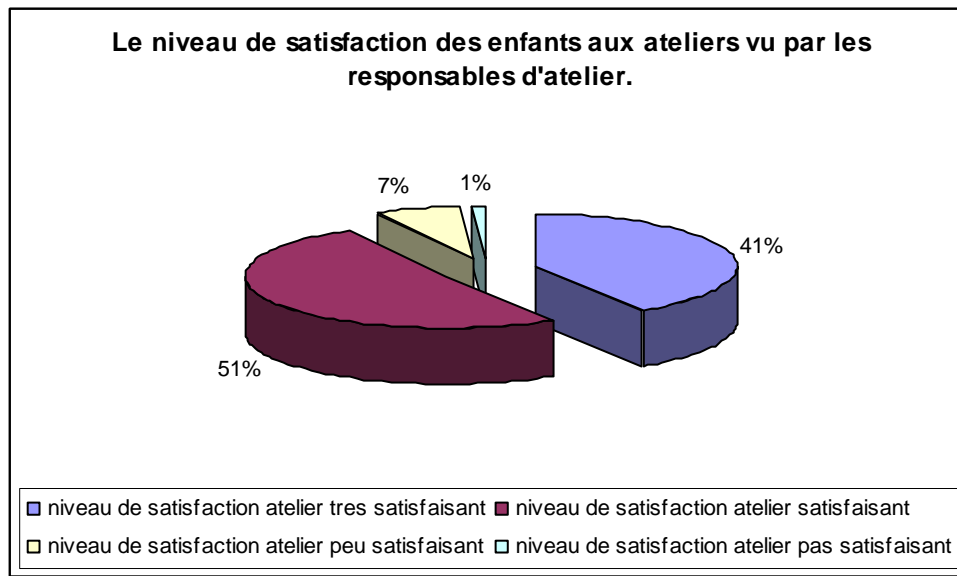
Comme dans le cadre des études dirigées les élèves de C.P sont les moins représentés.

Parmi les ateliers dirigés proposés, on retrouve la répartition suivante concernant les thématiques abordées :

- 3 ateliers particulièrement orientés sur un travail sur l'écrire.
- 3 ateliers particulièrement orientés sur un travail sur le dire.
- 7 ateliers rejoignant orientés vers les trois thématiques.

Cette année, les motifs pour lesquels les enfants sont orientés vers les ateliers dirigés sont assez divers. Il apparaît aussi bien des difficultés d'écriture (35%), de compréhension (30%), de lecture (30%) et de langage (25%).

Une grande majorité des encadrants d'ateliers (91%) témoigne du très fort investissement des élèves dans le cadre des ateliers dirigés et aussi de leur niveau de satisfaction important (41% sont très satisfait et 51% satisfait).

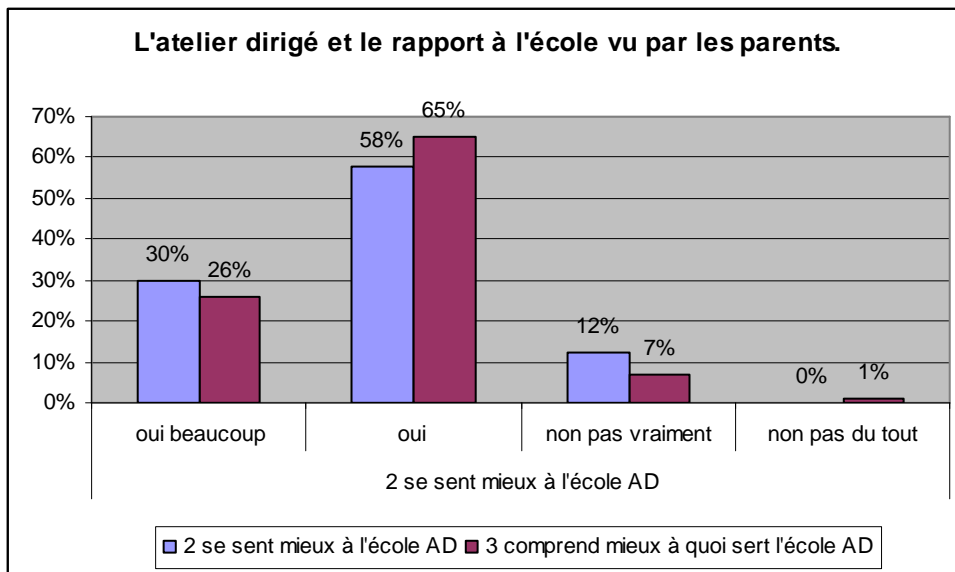


Source : questionnaire responsables atelier.

Ils attestent également dans 62 % des cas, que les enseignants leur font part des progrès des élèves dans la classe et que de nombreux échanges ont lieu entre eux.

A. Le rapport à l'école.

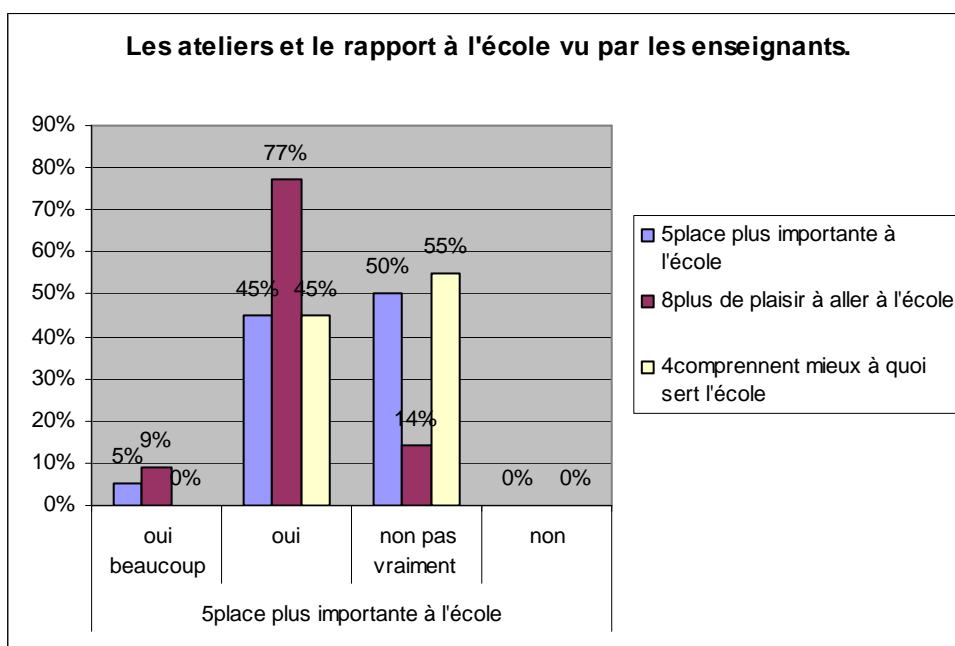
Le sens que les élèves donnent à l'école est un facteur important de réussite ou d'échec scolaire. Pour cette raison il semblait pertinent d'interroger les enseignants et les parents sur l'impact des ateliers et sur le sens que les élèves ou les enfants donnent à l'école.



Source : questionnaire parents TER.

Il apparaît que les ateliers participent fortement du point de vue des parents à donner un sens à l'école aux élèves. En effet, ils sont 91% (oui beaucoup et oui) à répondre que les enfants comprennent mieux à quoi sert l'école et 88% à s'y sentir mieux du fait de leur participation aux ateliers.

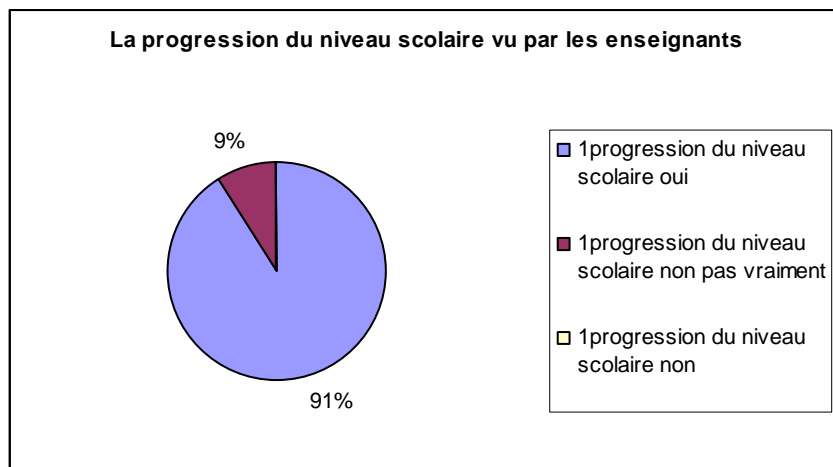
Pour les enseignants, le constat est moins visible puisqu'ils sont seulement 45% à répondre que les ateliers permettent aux enfants de mieux comprendre le sens de l'école et de lui accorder une place plus importante. En revanche ils sont 86% à dire que les enfants prennent désormais plus de plaisir à aller à l'école.



Source : questionnaire enseignants.

B. L'impact sur le travail scolaire.

Les enseignants relèvent majoritairement une progression du niveau scolaire des élèves qui fréquentent les ateliers. Ils sont aussi nombreux à dire que les ateliers permettent aux enfants d'être plus à l'aise dans les apprentissages (56%). Bien sûr, ces effets ne sont pas exclusivement imputables à ce qui est fait lors des ateliers mais nous pouvons dire que cela y participe



Source : questionnaire enseignants.

Concernant les divers domaines de compétences, les enseignants témoignent d'une amélioration de la méthode de travail des élèves et d'une meilleure mémorisation et compréhension des savoirs transmis.

D'après vous, les ateliers dirigés participent-ils au fait que les enfants, progressivement, améliorent leur méthode de travail ?

Oui	68%
Non, pas vraiment	32%

D'après vous, les ateliers dirigés participent-ils au fait que les enfants, progressivement, écoutent et appliquent les consignes ?

Oui	45%
Non, pas vraiment	55%

D'après vous, les ateliers dirigés participent-ils au fait que les enfants, progressivement, comprennent et retiennent ce qu'ils apprennent ?

Oui	68%
Non, pas vraiment	32%

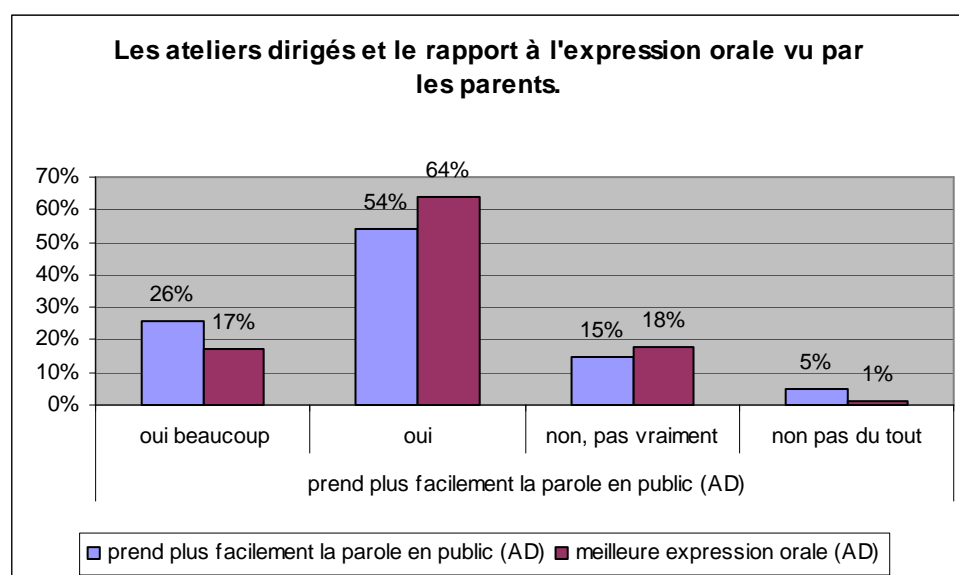
D'après vous, les ateliers dirigés participent-ils au fait que les enfants, progressivement, ont un comportement plus adapté aux exigences scolaires ?

Oui	68%
Non, pas vraiment	32%

Ainsi, concernant l'impact des ateliers dirigés sur le travail scolaire des élèves, on peut relever qu'en majorité les enseignants attestent d'une amélioration des élèves.

C. Dire.

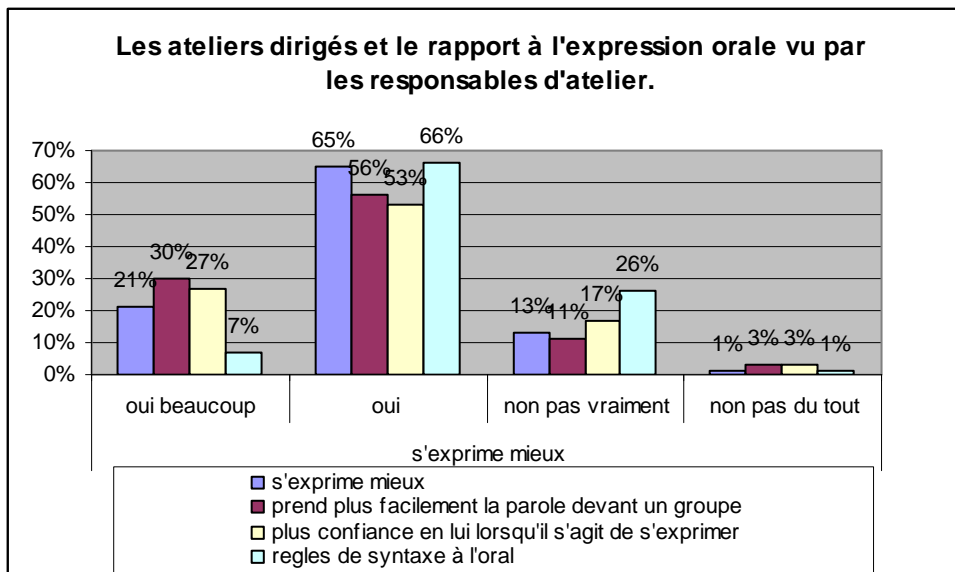
Concernant les enfants qui participent aux ateliers dirigés, les enseignants comme les parents s'accordent sur le fait que les ateliers favorisent une meilleure expression orale des enfants.



Source : questionnaire parents TER.

Pour les parents il s'agit à la fois d'une amélioration de la prise de parole en public (80%) mais aussi une meilleure expression orale (81%). Les représentations de fin d'année des ateliers théâtre témoignent de ces progrès et du plaisir des enfants.

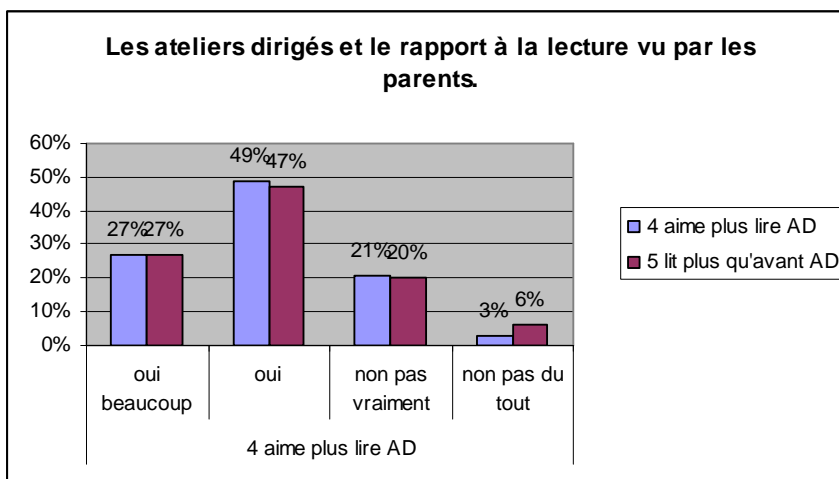
Pour les responsables d'atelier dirigé, les constats sont sensiblement les mêmes. Ils font part d'une amélioration des compétences des élèves dans le cadre de l'expression orale et notamment dans la prise de parole devant un groupe (86%).



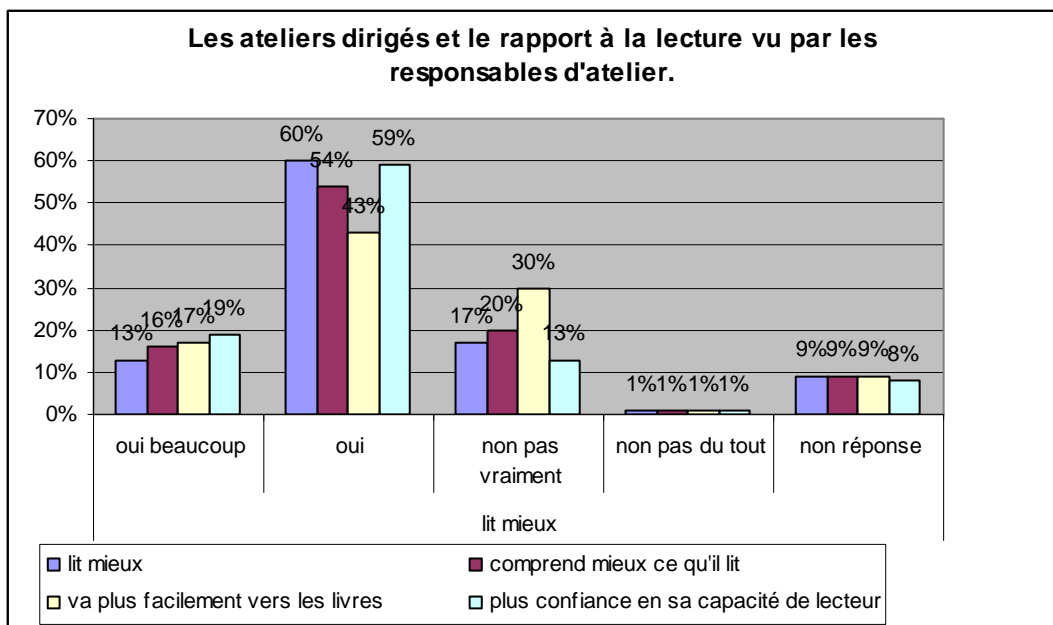
Source : questionnaire responsable d'atelier.

D. Lire.

Dans l'ensemble, les enfants inscrits aux ateliers dirigés aiment plus lire (76%) et lisent mieux (74%) qu'auparavant. Ces constats sont partagés à la fois par les parents et les enseignants. Toutefois, bien que chacun reconnaisse les progrès des enfants en lecture (les enfants lisent mieux à 73% et ils comprennent mieux ce qu'ils lisent à 70% d'après les enseignants), les enseignants notent tout de même que les enfants sont encore 30% à avoir des difficultés à aller vers les livres.



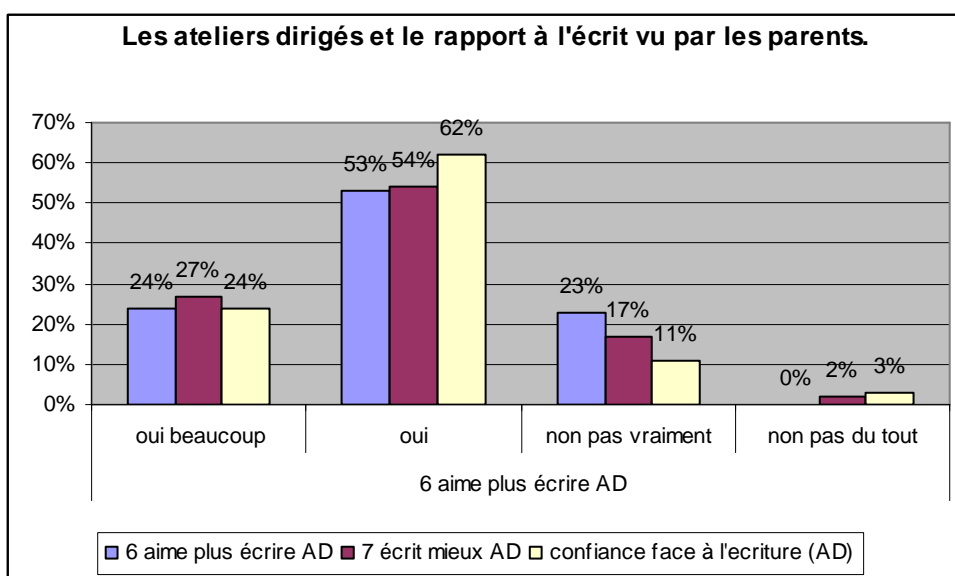
Source : questionnaire parents TER.



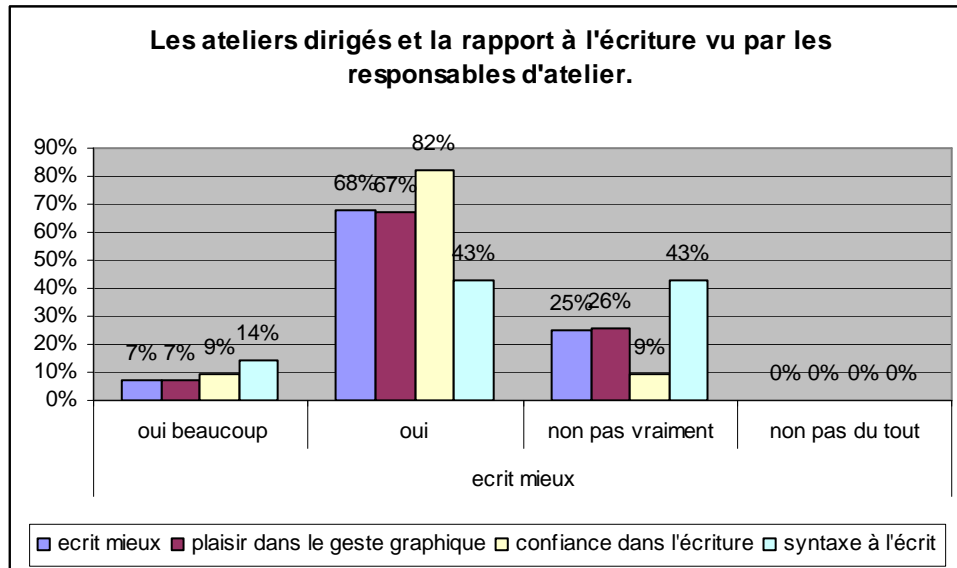
Les ateliers organisés autour de la découverte des contes, de certaines cultures au travers des livres favorisent le plaisir et l'appétence à la lecture.

E. Ecrire.

Les enfants qui participent à un atelier dirigé avec pour thématique « l'écriture », connaissent une amélioration de l'écriture et de leur rapport à l'écrit.



Les parents (86%) et les enseignants (91%) font le même constat à propos de ce que les ateliers permettent le plus pour les enfants en matière d'écriture : avoir d'avantage confiance en eux face à l'écriture. Même si les enfants sont encore 26% à ne pas prendre de plaisir lorsqu'il s'agit d'écrire et 43% à connaître des difficultés de syntaxe à l'écrit, ils sont tout de même 74% à écrire mieux.



Source : questionnaire responsable d'atelier.

Au travers des ateliers d'écriture comme l'élaboration d'un album jeunesse ou d'un livre de football, les enfants font des progrès en écriture et se familiarise avec ce qui est souvent vécu comme une contrainte pour eux.

Les réalisations de fin d'année montre combien les enfants se sont impliqués et appliqués dans le geste graphique.

A la question ouverte « D'après vous qu'est ce que l'atelier dirigé a apporté à votre (l') enfant ? » enseignants (23%) et parents (33%) indiquent le plus souvent la notion de confiance.

« D'après vous, les ateliers dirigés participent-ils au fait que les enfants, progressivement, ont plus confiance en eux ? »

Responsable atelier

Enseignants

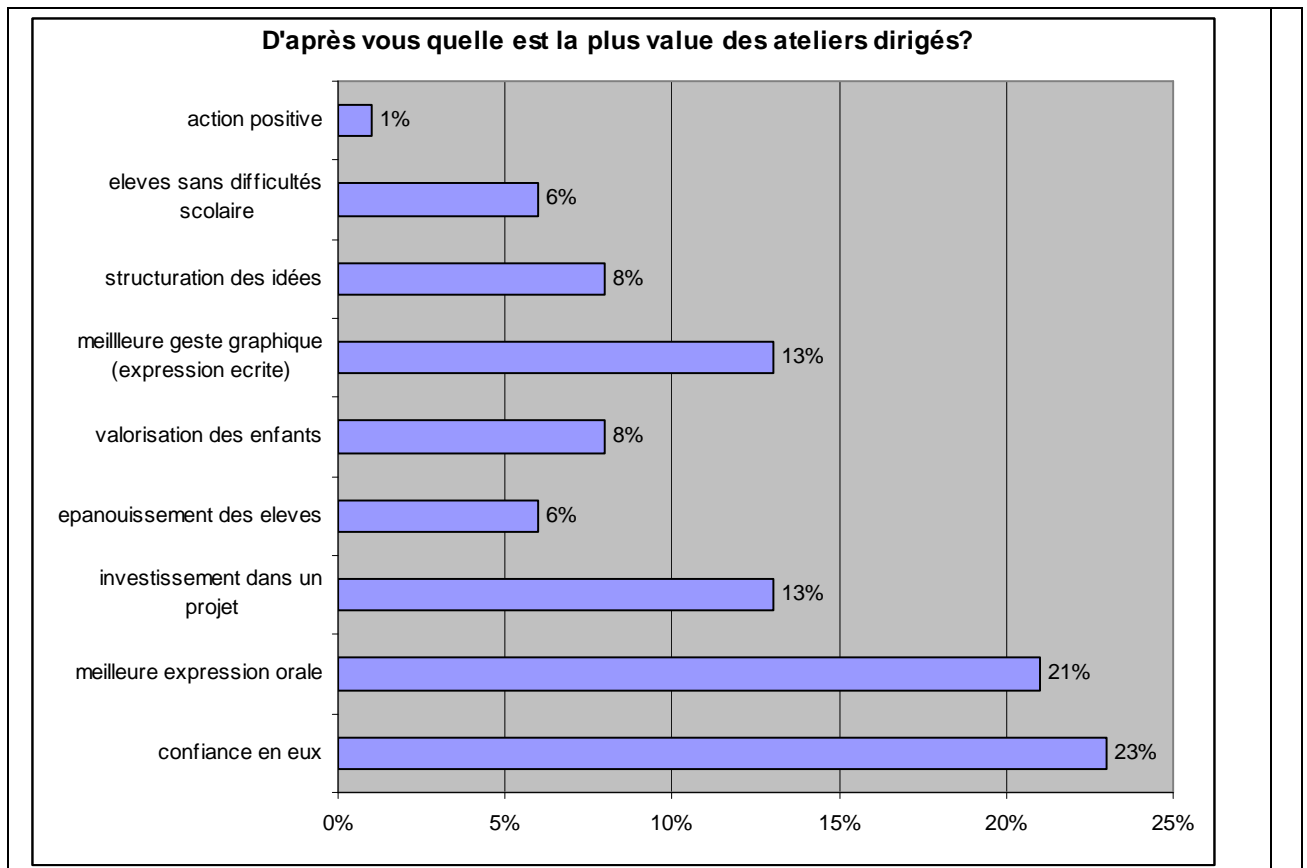
Parents

Oui beaucoup	10%
Oui	76%
Non pas vraiment	13%
Non pas du tout	1%

Oui beaucoup	4%
Oui	78%
Non pas vraiment	18%
Non pas du tout	0%

Oui beaucoup	21%
Oui	59%
Non pas vraiment	15%
Non pas du tout	15%

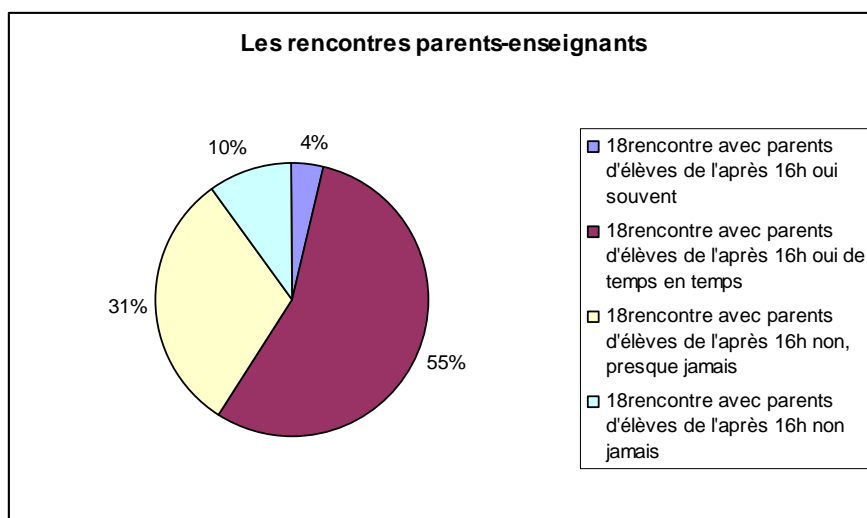
Pour les enseignants, cette notion de confiance, de « bien être » à l'école est souvent déterminante dans l'orientation vers les ateliers. Les difficultés de certains enfants sont souvent plus liées à leur timidité, leur inhibition qu'à leurs compétences scolaires. L'atelier leur permet de prendre confiance dans leur capacité d'apprendre, de « dire », de « lire », « d'écrire » en prenant du plaisir. C'est pourquoi les enfants concernés ne rencontrent pas toujours de « grandes difficultés ». Cependant, cette expérience peut être un « coup de pouce » déterminant.



Source : questionnaire responsable d'atelier.

F. Les effets concernant les parents.

On note, du point de vue des enseignants, que le temps d'étude favorise de temps en temps les rencontres avec les parents.



Source : questionnaire enseignants.

Néanmoins, les parents indiquent très majoritairement (77%), ne pas rencontrer davantage l'enseignant de leur enfant depuis que celui-ci fréquente le temps d'atelier dirigé.

Aussi, ils indiquent majoritairement (83%) ne pas avoir été invités aux ateliers dirigés fréquentés par leur enfant.

Or, quand les parents sont invités aux séances d'ateliers, ils sont une majorité à s'y présenter (88%).

Ainsi, bien que la participation des parents aux ateliers dirigés soit inscrite au cahier des charges de la mise en place du dispositif, il semble qu'elle ne soit pas toujours effective.

On peut s'interroger sur cet état de fait. Les difficultés rencontrées par les enseignants dans la mise en place de rencontre avec les parents dans le cadre des ateliers s'expliquent souvent par le fait que l'école les sollicite rarement pour ce type d'initiative alors pourquoi devraient-ils être présents sur ce dispositif là. C'est quelque chose qui n'est pas facile à comprendre pour les parents. Le lien avec les parents se fait surtout sous forme festive à la fin de l'année, il n'y a pas de volonté de la part des familles de participer en cours d'année. En revanche, les familles apprécient ce genre de dispositif et si cela fonctionnait au volontariat, elles seraient très nombreuses à souhaiter y inscrire leur enfant.

II. Les effets des études dirigées requalifiées.

Dans le cadre des études dirigées requalifiées la ville met à disposition dans le cadre des études dirigées des écoles une troisième personne (l'adulte surnuméraire) pour deux groupes d'études.

L'adulte surnuméraire est chargé d'accompagner un groupe restreint d'enfants (cinq à huit enfants) nécessitant un appui particulier pour la résorption de difficultés d'apprentissage ou l'explicitation et la consolidation de savoirs scolaires.

Les enfants pris en charge par l'adulte surnuméraire sont orientés soit sur appréciation de l'enseignant de classe soit sur celle des encadrants d'études.

Ce groupe peut être amené à changer tout au long de l'année en fonction des besoins repérés dans les deux groupes d'études.

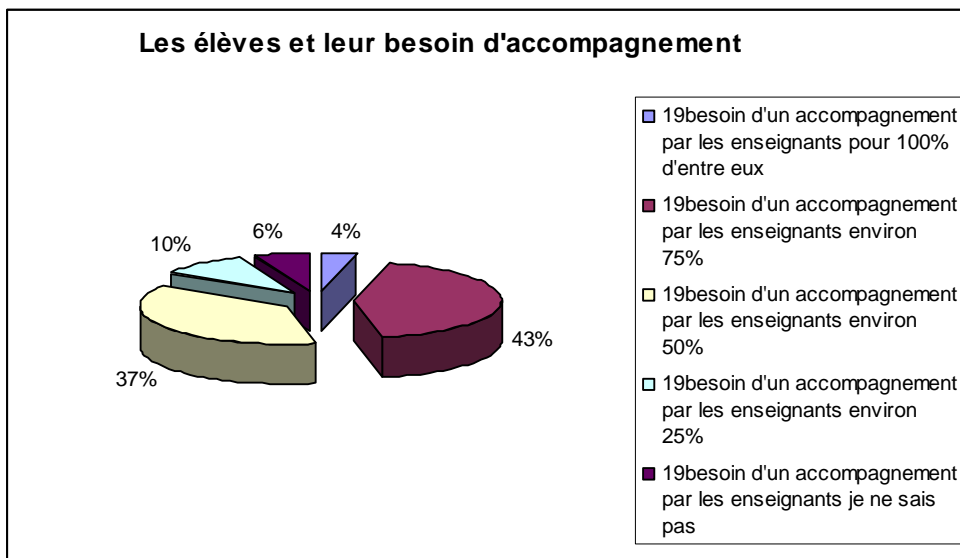
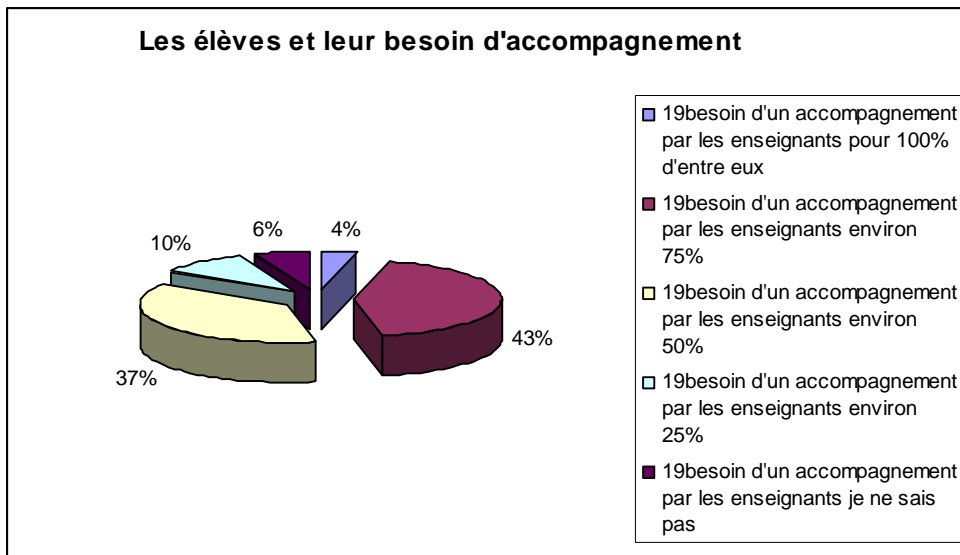
Parallèlement, les deux groupes d'études se réalisent dans des conditions de travail plus favorables. Le taux d'encadrement y est plus important (un encadrant pour une quinzaine d'enfants) et le groupe plus homogène.

Depuis la rentrée scolaire 2009, le temps d'Etude requalifié (TER), s'est généralisé à l'ensemble des 12 écoles élémentaires de la ville.

Il apparaît que les motifs d'inscription des enfants aux études dirigées sont majoritairement le besoin d'aide pour faire ses devoirs (54%), viennent ensuite les besoin d'apport méthodologique (30%) et le besoin d'un lieu pour faire ses devoirs (16%).

Par ailleurs, les parents sont seulement 30% à répondre que leur enfant est inscrit aux études car ils sont dans l'impossibilité de le récupérer à 16H. Et ils sont attachés à ce que les devoirs soient faits. Le temps d'étude n'est donc pas envisagé comme un mode de garde. De fait, une majorité des enfants n'est pas inscrit à la maison de l'enfance (74%) ni à une autre activité proposée par l'école (70%) quand il n'est pas au temps d'étude. Il est alors le plus souvent à la maison (62%).

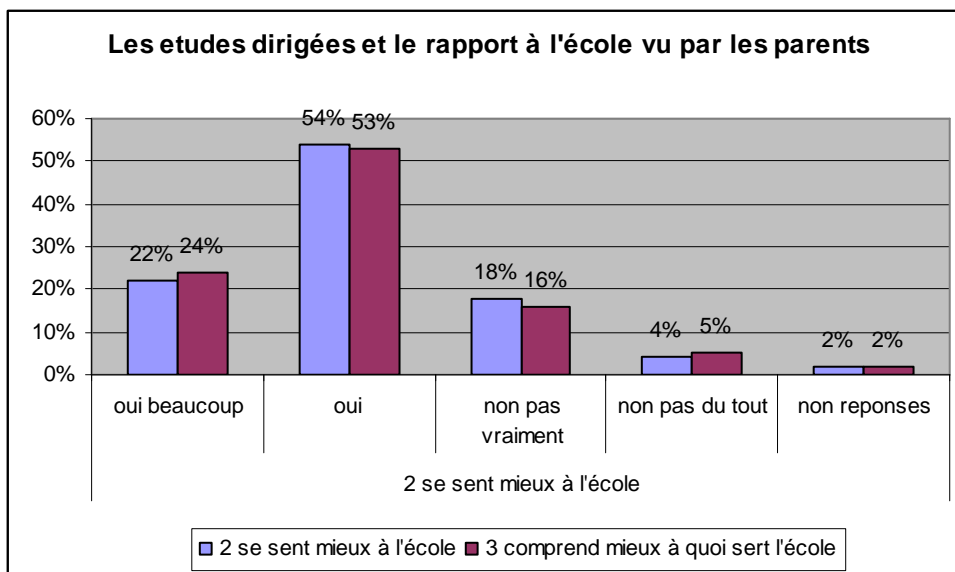
L'importance accordée au temps d'étude par les parents est confirmée par les enseignants. Selon eux, les enfants ont effectivement souvent besoin d'un accompagnement conséquent pour leurs devoirs.



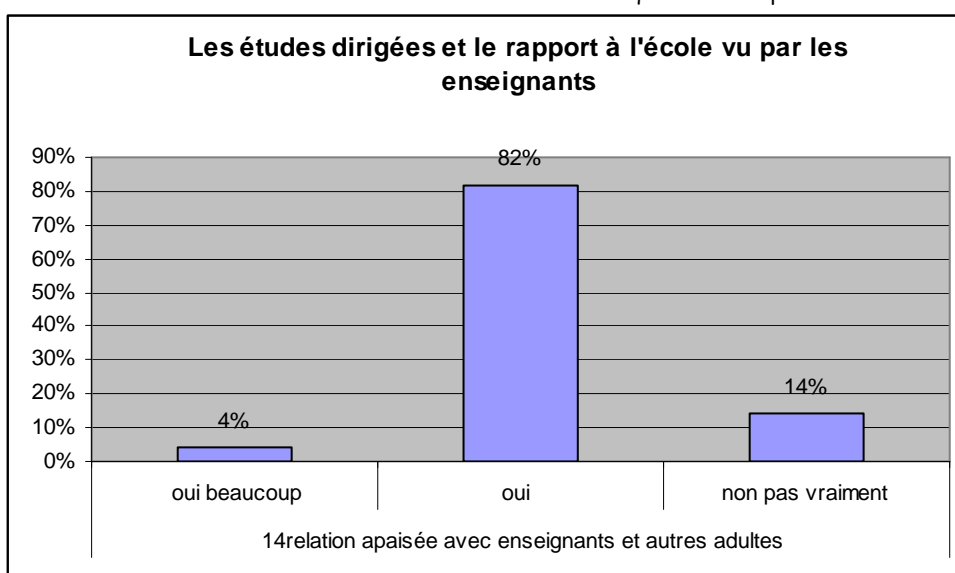
Source : questionnaire enseignants.

Ainsi, ils sont 92% à penser que les élèves qui fréquentent les études dirigées manquent d'autonomie et qu'ils devraient plutôt bénéficier d'un accompagnement méthodologique.

A. Le rapport à l'école.



Source : questionnaire parents TER.

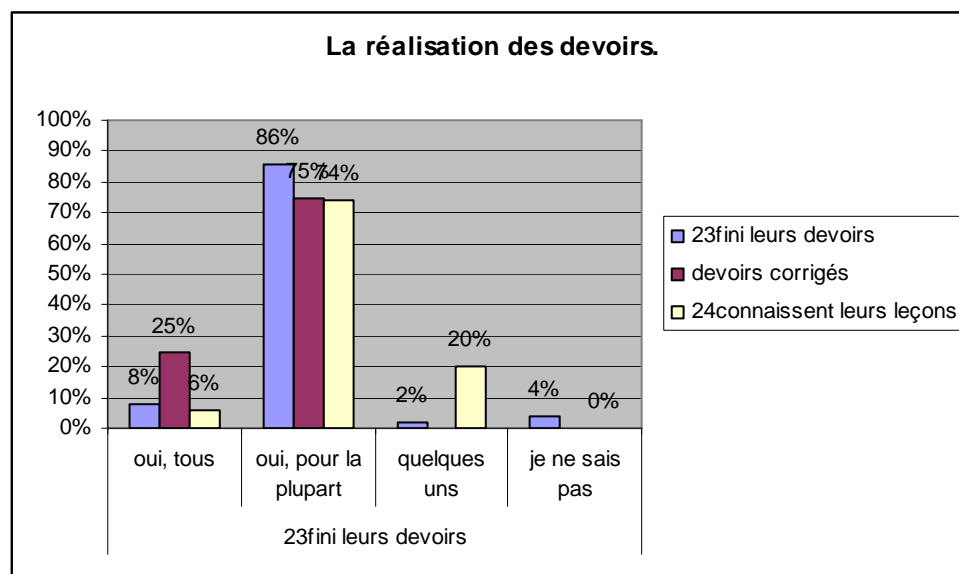


Source : questionnaire enseignants.

Que ce soit du point de vue des enseignants ou des parents, les études favorisent un meilleur rapport à l'école. En effet, d'après les enseignants, les études dirigées permettent de développer une relation plus apaisée avec les adultes de l'école, entraînant plus de plaisir à se rendre à l'école. Ainsi, selon les directeurs rencontrés lors du « focus groupe », le temps d'étude peut être aussi l'occasion de débats, d'échanges sur des sujets divers avec les enfants lorsque les devoirs sont terminés. Ceci contribue aussi à l'évolution des relations enseignants-enseignés. De même, les parents pensent que les études dirigées participent au fait que leur enfant se sent mieux à l'école (76%) et comprend mieux à quoi elle sert (77%). Toutefois, ces effets sont moindres que ceux produit par les ateliers dirigés (89% et 91%)

B. Le rapport aux devoirs et aux leçons avec l'adulte surnuméraire.

Une des plus value des études dirigées réside dans la réalisation des devoirs. Une majorité d'enseignants indique que les élèves finissent pour la plupart d'entre eux leurs devoirs (86%) et que ceux-ci sont corrigés (75%) de même qu'ils connaissent leurs leçons (74%).



Source : questionnaire enseignants.

Lors du focus groupe certains directeurs d'école indiquent aussi que la présence de l'adulte surnuméraire réduit l'effectif des études et permet un travail plus suivi où chacun des élèves montre ses devoirs. L'enseignant peut corriger les devoirs et les interroger.

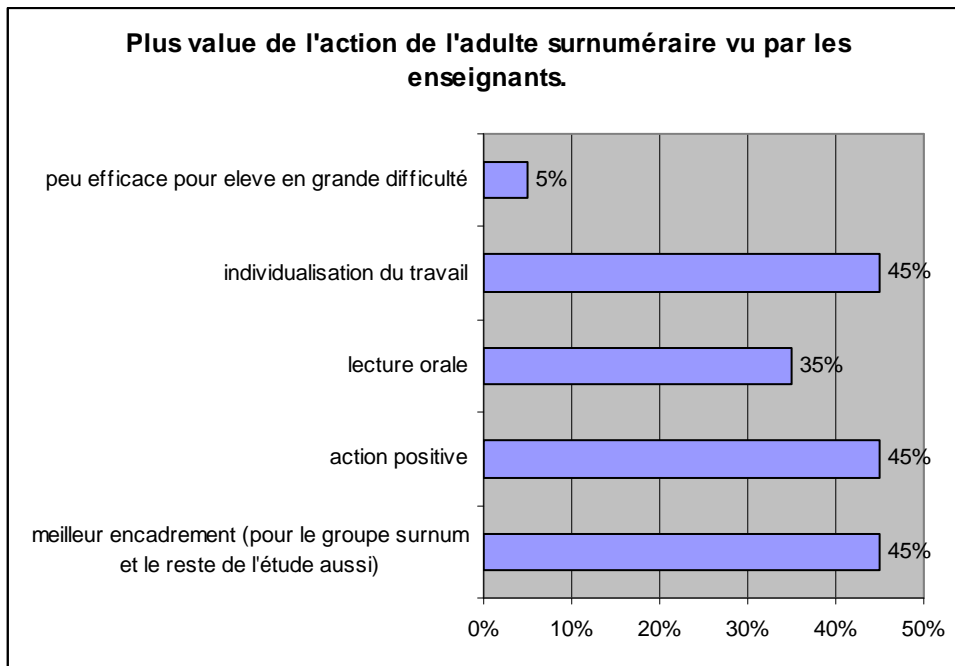
Avant les devoirs n'étaient pas vérifiés, maintenant cela est possible. L'adulte surnuméraire est vraiment bénéfique surtout si on arrive à bien l'utiliser pour un besoin spécifique. Au départ c'était pour les enfants les plus en difficulté, les moins autonomes. Mais les enfants gagnent au fur et à mesure en autonomie.

Pour les enseignants, les études ainsi réorganisées permettent de réapprendre aux enfants à ce que l'étude soit un vrai lieu de travail et les enfants se mettent volontiers au travail surtout les plus jeunes.

Pour la première année le taux d'encadrement ne semble pas être satisfaisant pour les enseignants. En effet, ils sont seulement 38% à répondre être suffisamment nombreux pour encadrer les études dirigés :

Toutefois les retours des directeurs d'école lors des focus groupe ainsi que la question ouverte sur l'action de l'adulte surnuméraire laisse penser que la

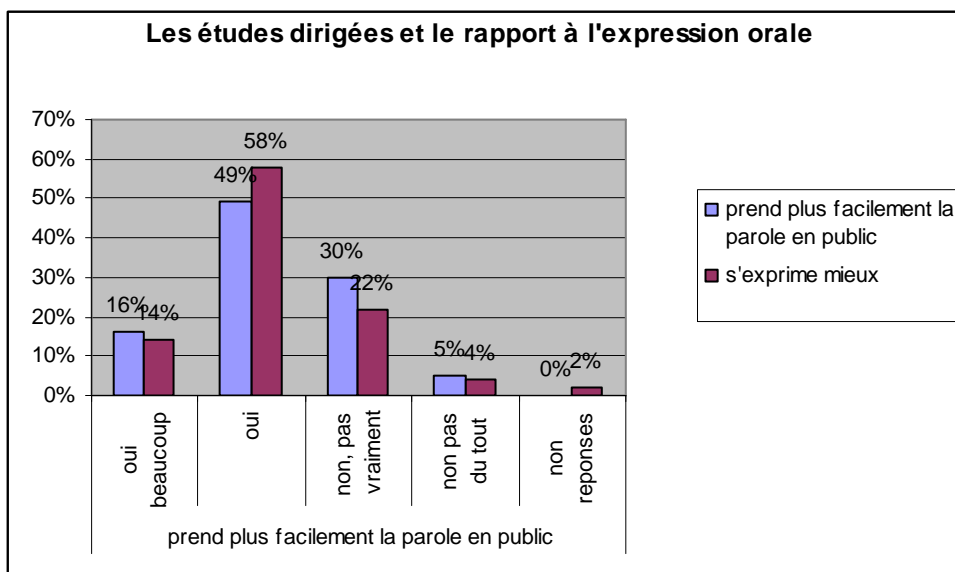
présence de l'adulte surnuméraire est bénéfique à un encadrement des enfants de meilleure qualité.



Source : questionnaire enseignants.

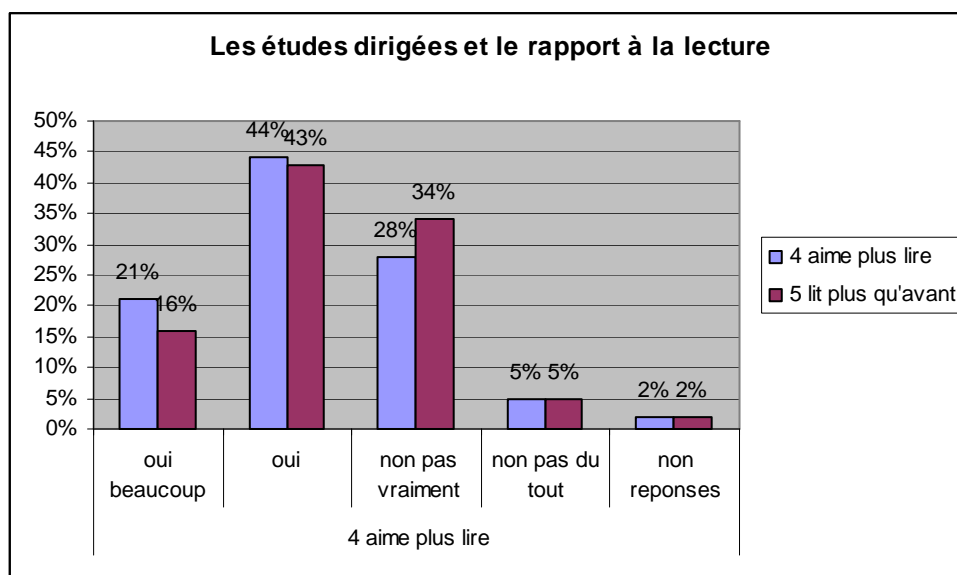
C. Les compétences scolaires.

Cette année, une analyse plus précise des appréciations des parents sur les impacts des études dirigées sur les compétences scolaires est possible :



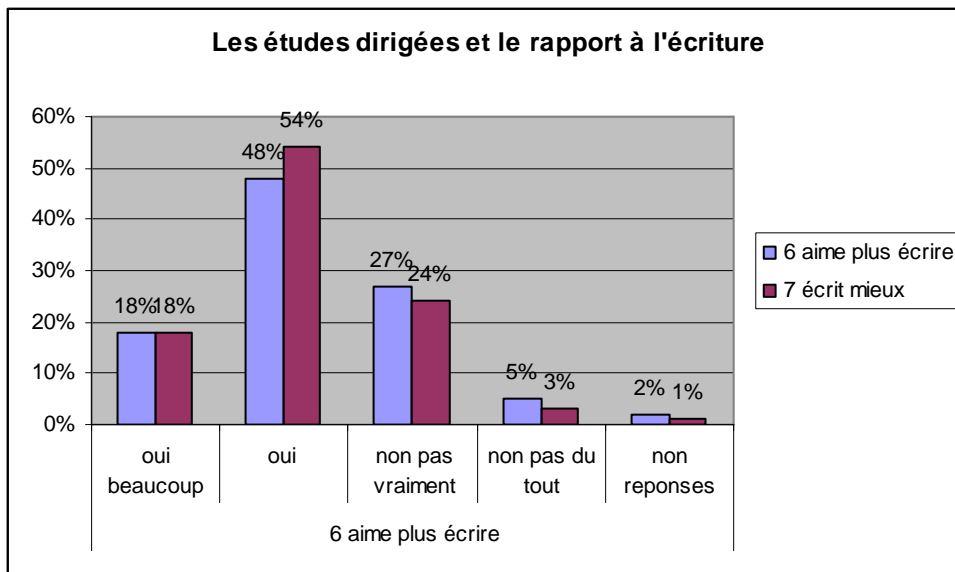
Source : questionnaire parents TER.

En ce qui concerne l'expression orale on note une amélioration chez les enfants car ils prennent plus facilement la parole (65%) et ils s'expriment mieux (72%). Toutefois, si on compare avec les effets des ateliers dirigés sur ces mêmes compétences on remarque que la progression est plus importante pour les enfants qui participent à ces derniers (80% prennent plus facilement la parole, et 81% s'expriment mieux).



Source : questionnaire parents TER.

Les études dirigées permettent aussi de favoriser des temps de lecture avec des enseignants notamment pour les plus jeunes. En effet, l'adulte surnuméraire travaille souvent avec les élèves de CE1 pour leur faire faire individuellement de la lecture. A ce propos, les parents constatent des progrès de lecture chez leurs enfants. Ils sont 65% à dire que leurs enfants aiment plus lire et 59% qu'ils lisent plus qu'avant. Une fois de plus les progrès sont cependant plus significatifs au sein des ateliers (76% aiment plus lire et 74% lisent plus qu'avant).



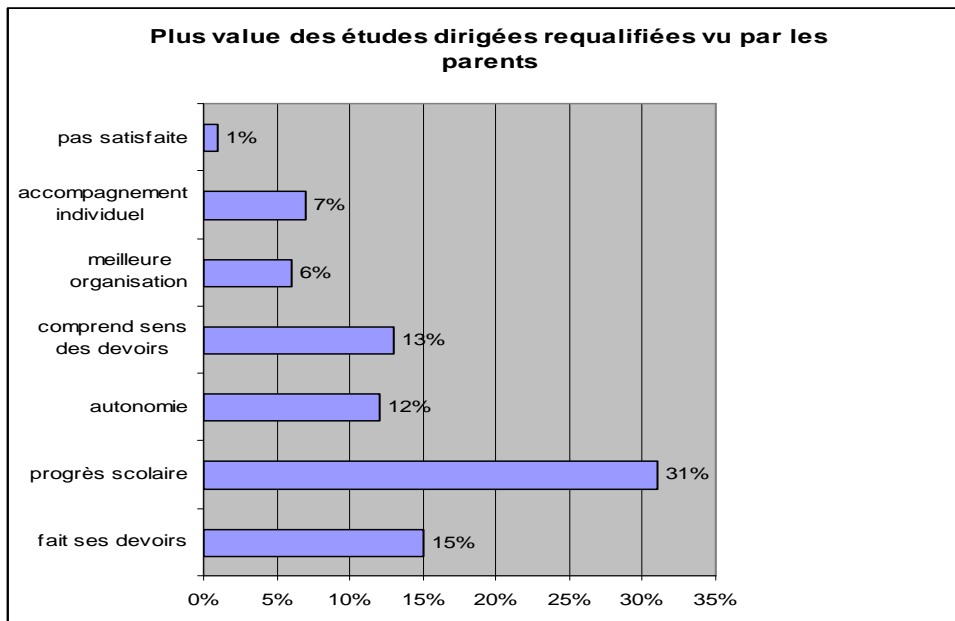
Source : questionnaire parents TER.

Enfin, pour « l'écrire », les études dirigées permettent aussi aux enfants de faire des progrès (66% des enfants aiment plus écrire et 72% écrivent mieux).

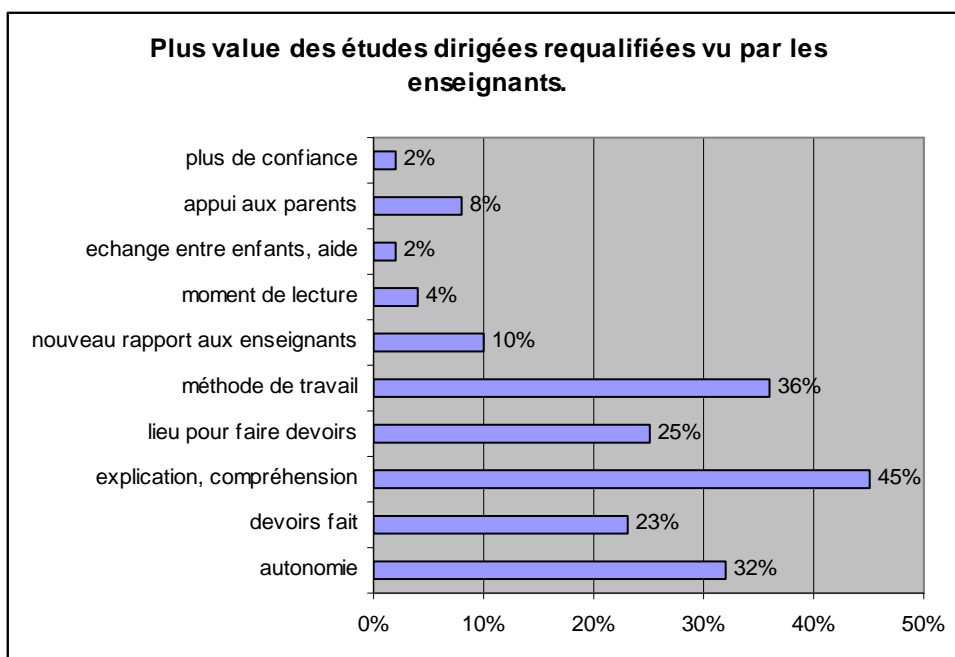
Les parents, au travers de leurs réponses aux questionnaires, montrent que les ateliers dirigés qui ont pour vocation de travailler plus spécifiquement sur ces compétences du « dire-lire-écrire » répondent bien aux objectifs fixés dans le cahier des charges.

Les études dirigées bien qu'elles participent à améliorer ces compétences scolaires, sont surtout le lieu de réalisation des devoirs et des apports méthodologiques.

Ce que confirment les résultats à la question posée aux enseignants et aux parents « d'après vous qu'est ce que l'étude dirigée apporte à votre (l') enfant »



Source : questionnaire parents TER.



Source : questionnaire enseignants.

Pour les parents, la plus value se situe surtout au niveau des progrès scolaires et de la réalisation effective des devoirs. Pour les enseignants, les études dirigées permettent surtout de prendre le temps avec les élèves pour leur expliquer les consignes, les aider à comprendre ce que l'on attend d'eux. De plus, ils pensent que les études favorisent l'autonomie des enfants et leur apportent aussi des méthodes de travail.

Partie 3 : le travail en réseau pour des actions innovantes.

Cette dernière partie doit permettre d'évaluer les actions contribuant à l'interconnaissance et au travail en réseau des acteurs et leurs impacts sur l'évolution des pratiques professionnelles auprès des enfants et des familles.

Depuis 2005, le conseil consultatif a souhaité à la fois mettre en œuvre des parcours et proposer des actions, des échanges et de la qualification aux partenaires pour intervenir aussi sur les systèmes. En effet, la réussite des parcours ne peut être effective que s'ils s'accompagnent de modes d'intervention et d'actions adaptés aux besoins des enfants, des familles.

Ainsi, l'objectif stratégique de cette animation de réseau est :

- De permettre aux acteurs d'enrichir mutuellement leurs approches et leurs connaissances.
- D'organiser des actions complémentaires du droit commun lorsque c'est nécessaire.

Il s'agit, pour chaque projet, de décliner les actions en direction des enfants, des familles et des professionnels.

Concernant cette fonction d'animation de réseau où en est-on ? Qu'a-t-il été développé ? Que cela a-t-il produit ?

I. Le PRE activateur de réseau en 2010 ? Un bilan contrasté.

Comme cela a déjà été annoncé auparavant le taux de réponses des partenaires au questionnaire évaluatif est faible cette année et son analyse doit donc rester prudente.

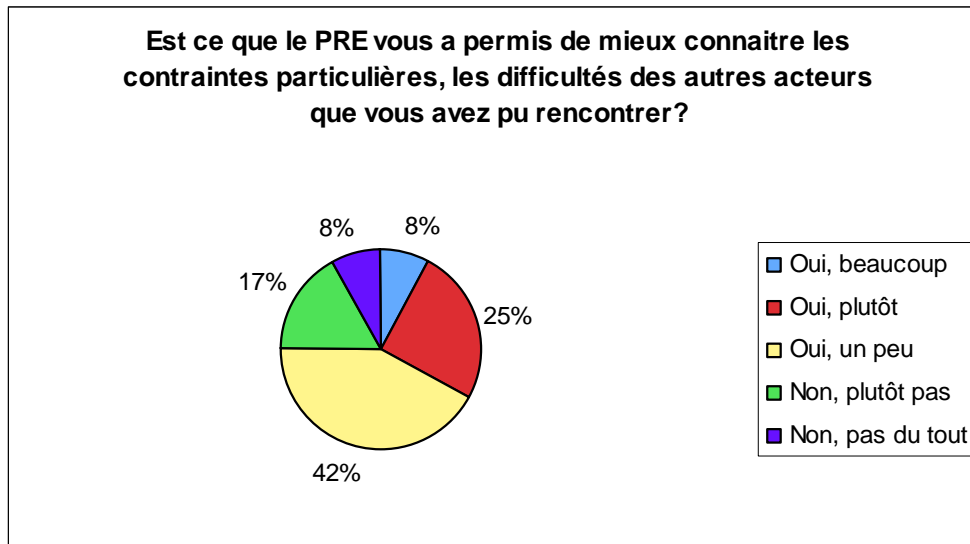
Cette analyse permet toutefois de confirmer qu'une grande majorité d'acteurs considèrent à la fois que la mise en place de parcours ainsi que le travail en réseau a permis de mieux connaître les contraintes particulières, les difficultés des autres acteurs. Un des objectifs poursuivis au travers des équipes pluridisciplinaires mais aussi des « modules de sensibilisation », des ateliers ressources mis en place est donc atteint.

51% des professionnels ayant répondu aux questionnaires ont participé à une réunion par trimestre.

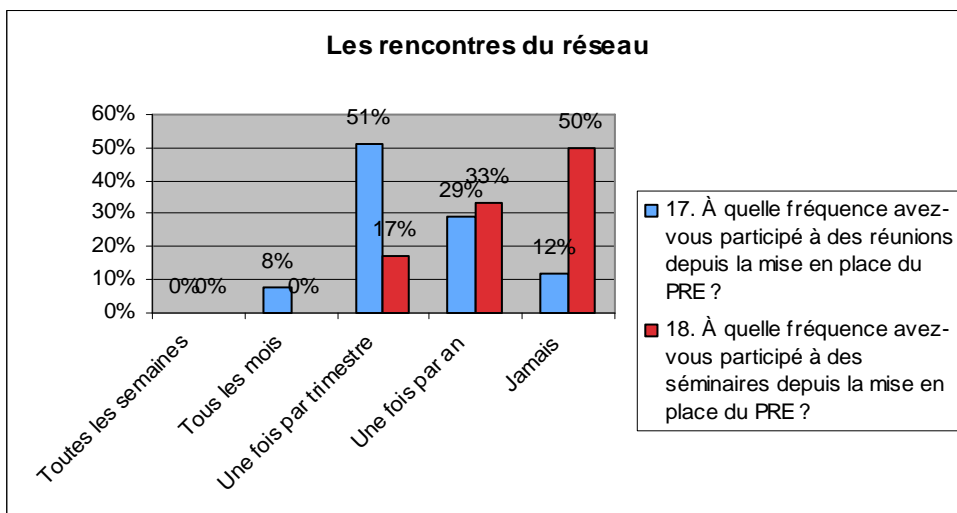
Pour 33% d'entre eux, ils ont participé à un séminaire au moins une fois par an.

Cependant, les actions devront être clarifiées. Car 50% des acteurs ayant répondu au questionnaire considèrent ne jamais avoir participé à un séminaire. Comment l'interpréter ?

- peu de séminaires sont effectivement proposés, il s'agit plus « d'ateliers ». L'attente des professionnels se portant initialement sur un format impactant plus directement leurs pratiques, ce type de rencontre a été privilégié. Faut-il développer d'autres types de rencontres sous forme de séminaires?
- les modules de sensibilisation proposés sont certes très appréciés mais encore peu connus et reconnus et leur accès souvent difficile compte tenu des contraintes de service.



Source : questionnaires acteurs



Source : questionnaires acteurs

Ce bilan des actions (une évaluation à ce stade est encore difficile) doit permettre de mieux les connaître et d'identifier leur impact.

Cependant, les conditions de participation des professionnels aux actions devront être facilitées. De même, un plan de communication commun à l'ensemble des institutions sera indispensable.

Plus que jamais, il est nécessaire de penser les conditions d'intégration des axes prioritaires du PRE définis par le conseil consultatif au sein de chaque institution partie prenante du projet.

Pour 2010, deux axes prioritaires avaient été définis par le conseil consultatif du 09 février 2010:

- La poursuite du travail en réseau sur les relations familles/institutions.
- La poursuite du travail en réseau sur les ruptures scolaires (décrochage et exclusions scolaires).

Par ailleurs, des actions facilitant l'accès aux soins et aux loisirs étaient développées.

II. Le bilan des actions déclinées sur ces deux axes.

A. Des actions en lien avec la santé.

1. Les actions sur la question du sommeil des enfants.

Cette thématique a été formulée par les directions de maternelles des grésillons et le service social scolaire. Un besoin de travailler avec le centre de loisirs sur cette thématique est ressenti. D'une part, il est constaté une déficience de communication entre ces différents services. D'autre part, des conflits existent sur le temps de la sieste : différence de manière de faire entre les écoles et les centres de loisirs.

Un groupe de pilotage s'est mis en place avec les directeurs et animateurs des centres de loisirs maternels, les directeurs des 3 écoles maternelles du secteur des grésillons, le service social scolaire, le Point Info Familles, le service prévention santé de la Mairie, le secrétaire exécutif du RAR, l'ACEP (Accueil Conseil Ecoute Parent), la PMI. L'animation de ce groupe est effectuée par la référente PRE de ce pôle.

Les objectifs étaient :

- de permettre au centre de loisirs maternels et aux écoles maternelles des grésillons de réfléchir à une problématique commune,
- de permettre une cohérence sur le temps de la sieste sachant que ce sont les mêmes enfants qui sont accueillis dans les mêmes structures,
- d'élargir cette question à celle du sommeil des enfants.

Présentation des actions :

- des actions à destination des professionnels

- réflexion menée autour du temps de sieste
- formation menée par PROSOM financée par le PRE dans le cadre du stage RAR sur les questions du sommeil à destination des enseignants et des animateurs de centre de loisirs,

- des actions à destination des parents

- organisation d'une exposition à la sortie des 3 écoles maternelles sur le sommeil
- distribution d'un dépliant réalisé sur ce sujet
- organisation d'un débat sur cette thématique par le PIF et Olympio
- exposition à l'espace des Grésillons réalisée par le PIF
- présentation par le PIF de cette action lors d'un atelier socio-linguistique

- des actions à destination des enfants

- 2 interventions des assistantes sociales scolaires dans les classes de moyennes et grandes sections des écoles concernées.

Le Bilan :

Ces actions ont permis de mobiliser de nombreux professionnels sur cette thématique. En soit, cela a été à l'origine d'un travail en partenariat. Une des difficultés constatées est que cela n'a pas réellement eu des incidences sur la pratique de la sieste au niveau de l'Education Nationale et au niveau des centres de loisirs maternels.

2. Le partenariat avec les orthophonistes de la ville.

Les objectifs étaient :

- de permettre aux enseignants de la ville de repérer plus en amont les troubles du langage écrit et oral.

- de permettre une interconnaissance plus importante entre les orthophonistes de la ville et le personnel de l'Education Nationale.
- de permettre une explicitation de ce qu'est le métier d'orthophoniste.

Présentation de l'action :

Les relations développées avec les orthophonistes libérales de la ville dans le cadre des parcours ont aussi généré d'autres types de partenariats. Une animation du réseau des orthophonistes en libéral a permis une meilleure interconnaissance et une collaboration entre les différents cabinets d'orthophonistes. Cela a débouché en 2010, sur un atelier qui a été organisé conjointement dans le cadre du stage RAR Edouard Vaillant.

L'outil d'intervention ainsi créé et financé pourrait bénéficier aux enseignants des autres réseaux scolaires de Gennevilliers en 2011.

Le Bilan : cette action a permis de sensibiliser 20 enseignants de premier degré aux troubles du langage et de l'écrit, favorisant ainsi leur dépistage et le lien entre les professionnels.

3. Les actions développées dans le cadre des Ateliers Santé Ville³.

B. La poursuite du travail en réseau sur les relations familles/institutions.

Les actions prévues en 2010 :

- Nouveau module « relation familles-institutions : à la croisée des approches » comprenant 5 jours de conférence (matin)/échange de pratiques (après-midi) entre avril 2010 et mars 2011.
- Poursuite de l'action de sensibilisation à la communication et à la gestion des conflits avec les familles (comité de suivi des grésillons).
- Poursuite des interventions ponctuelles de médiation entre des familles et des institutions, en complémentarité avec le C2A2E pour l'éducation nationale.

³ cf. le bilan des ateliers santé ville disponible auprès d'Imen Fouzai (DMSP)

Par ailleurs, le PRE pilote le groupe de travail « maison des parents » du conseil local éducatif.

1. Le module « Relations familles/institutions, à la croisée des approches » .

L'objectif était :

Pour les acteurs et institutions impliquées, l'objectif était de faciliter le lien (compréhension et communication) entre familles et institutions

Présentation du module :

Il fait suite au module de sensibilisation à la communication et à la gestion des conflits, développé en 2009 sur les 3 pôles. Il a été élaboré conjointement avec l'Espace santé jeunes.

Les 26 participants souhaitaient poursuivre la démarche en approfondissant leurs connaissances et leurs approches des enfants et des familles, toujours de façon pluridisciplinaire.

Le module proposé était donc constitué de 5 journées, dont 4 en 2 temps :

- Une matinée avec une approche « théorique » (approches socio démographique, psychologique, psychosociale et interculturelle de la situation des familles genevilloises/autres)
- L'après midi : un « module communication relationnelle - Etayage des pratiques », ou une étude de cas.

Les participants : 20 participants (une assistante sociale scolaire, deux éducateurs de PAGE, la responsable de la Passerelle, la coordinatrice du REP Pasteur, un agent de développement, un responsable du club 11-14, une responsable de centre de loisirs, cinq membres de l'équipe du PRE) se sont engagés. 12 étaient présents à la dernière séance (majorité des désistements liés à des changements d'affectation des agents).

Les premiers éléments de bilan :

La fin du module ayant été reportée à Mars 2011, l'évaluation du module n'a pas été réalisée. Quelques premiers éléments de bilan sont toutefois disponibles. Les participants indiquent :

- mieux connaître et comprendre les familles genevilloises.
- mieux gérer et mieux se positionner dans les relations avec les familles, maîtriser des outils de communication, notamment lors d'entretiens délicats.

- mieux se connaître et comprendre les logiques d'intervention de leurs partenaires quotidiens.

Mais le portage interinstitutionnel de ces modules doit encore une fois être interrogé. L'implication des agents ne peut être régulièrement contingentée par des nécessités de service. Et les apports du module pourraient bénéficier à l'ensemble des services s'ils étaient mieux valorisés.

Les perspectives :

L'outil est aujourd'hui opérant et pourrait être facilement re-décliné. A condition de devenir un outil réellement partagé et reconnu par l'ensemble des institutions pour être véritablement efficient. Un support d'engagement, de communication et de valorisation du module auprès des institutions sera indispensable.

Par ailleurs, les participants de ce premier module souhaitent poursuivre la démarche collective sous forme de groupe d'échange de pratiques. La réorganisation des équipes pluridisciplinaires devrait favoriser ces échanges. Toutefois, cette proposition doit être aussi étudiée.

2. Le module « communiquer et gérer les conflits ».

Les objectifs étaient :

Actions à destination des enfants :

- permettre aux enfants de réfléchir à leur manière de communiquer entre eux,
- prévenir la violence verbale et physique entre enfants,

Actions à destination des parents :

- approfondir les modes de communication permettant d'améliorer les relations avec son enfant.

Actions à destination des professionnels :

- réfléchir à la relation pédagogique (enseignant/ enfant) (approfondir les notions d'humiliation et de culpabilisation dans cette relation pour les écarter, situer l'enfant dans une responsabilisation de ses actes)
- prévenir et mieux gérer les conflits entre enfants par un positionnement clair des enseignants.

Présentation du module :

Ce module s'inscrit aussi dans la suite des actions engagées en 2009.

Les acteurs du pôle des grésillons souhaitaient poursuivre la démarche auprès des professionnels, des familles et des enfants afin de s'adresser à l'ensemble des « parties communicantes ».

L'association de 4 composantes dans le partenariat a été déterminante :

- Le secrétaire exécutif du RAR, dans le cadre de la prévention des violences scolaires et du lien entre enseignants primaire/secondaire
- l'assistante sociale scolaire, formée aux outils de la communication relationnelle, notamment auprès des enfants
- l'animatrice du Point Info Familles développant des initiatives régulières auprès des parents
- La coordination du projet par la référente PRE

Aussi, 3 actions ont été programmées :

- un atelier « communiquer et gérer les conflits » dans le cadre du stage RAR du 23 novembre 2010. Il était proposé aux personnels de l'éducation nationale du 1^e et 2^e degré et ouverts aux autres professionnels du territoire. 26 professionnels ont participé (20 enseignants 1^e/2^e degré, 3 animateurs ville, 3 référentes PRE).
- une intervention de sensibilisation à la communication dans une quinzaine de classe des écoles grésillons A et B.
- une conférence pour les parents dans le cadre du point info familles devait avoir lieu en Décembre 2010 mais elle a dû être reportée.

Les premiers éléments de bilan :

L'atelier « communiquer et gérer les conflits » a été diversement apprécié, sans doute en fonction des situations auxquelles les professionnels ont à faire face. Par ailleurs, les professionnels qui avaient participé la veille à l'atelier sur la gestion des sanctions pouvaient être aussi plus réceptifs.

Les perspectives :

Il est certain qu'une demi journée ne peut suffire à l'appréhension de nouveaux outils. Il est nécessaire de poursuivre la démarche.

De ce point de vue, le travail engagé par le PRE, les CPE, l'enseignante référente et des enseignants volontaires du collège devrait contribuer à l'amélioration de la communication, de la gestion des conflits et des sanctions.

Dans ce cadre, le PRE, de part la composition multi professionnelle de son équipe (CPE, AS, psychologue...) est interpellé comme un tiers pour appuyer le groupe dans l'analyse de ses pratiques et l'élaboration collective de réponses pérennes aux situations de conflits qui font la vie d'un établissement scolaire, d'une structure éducative. Il constitue ainsi aussi un outil complémentaire du C2A2E.

Ce premier groupe de travail doit élaborer des propositions pour l'année 2011.

3. Sensibilisation à la communication et la gestion des conflits sur site.

L'objectif était :

De réduire les conflits et d'apaiser les tensions entre enfants et entre enfants et adulte dans le cadre de l'école

Présentation du projet :

Ces démarches sur site concernent essentiellement des équipes enseignantes en élémentaire pour lesquelles il est impossible de se rendre sur les rencontres proposées aux professionnels genevillois sur le temps scolaire.

A la suite des modules de sensibilisation proposés en 2008/2009 et de tensions importantes liées à des situations complexes dans 2 écoles, certains enseignants volontaires souhaitaient étayer leur pratique. Une journée de sensibilisation à la médiation a eu lieu mercredi 9 juin 2010.

Etaient présents 14 enseignants des 2 écoles dont un directeur.

Le bilan:

Des enseignants indiquent l'impact positif de la sensibilisation sur leur pratique, se positionnant davantage dans le dialogue. Pour autant cette expérience leur renvoyait d'autres questions sur la sanction. Ceci est actuellement travaillé dans le cadre du projet d'école mais nécessiterait selon eux d'être approfondi.

Par ailleurs, ils souhaiteraient étayer la relation avec les parents. « Comment aborder des questions éducatives sans que cela soit perçu comme du jugement ou de l'ingérence ? »

Cette expérience a fait l'objet d'un retour positif en comité exécutif du RRS, les directeurs présents souhaitant aussi poursuivre ce type de formation sur la communication.

4. Atelier ressource « travailler en réseau avec les familles ».

L'objectif était :

Il s'agissait d'interroger les pratiques de réseau impliquant -ou non- des familles et de permettre aux acteurs de mieux comprendre les enjeux du travail en réseau.

Présentation :

Cet atelier a été réalisé suite à l'atelier ressources « travailler en réseau » et à la demande des participants. A partir de situations concrètes apportées par l'un

des participants, l'intervenant aide à analyser la place, les positionnements des professionnels avec les familles et entre eux.

Deux rencontres étaient prévues, une troisième a été ajoutée à la demande des participants (15 juin, 14 septembre et 18 novembre). 45 professionnels ont participé au moins à l'une des rencontres.

Le bilan:

Les participants ont apprécié les trois rencontres, et particulièrement le fait de partir de situations concrètes. Elles leur ont permis de mieux comprendre les situations, les positionnements des familles et des acteurs, d'éclairer des points d'appui et des freins dans le travail en réseau tel qu'il existe à Gennevilliers. Cela leur a également apporté des outils, des reflexes de travail à mettre en œuvre dans leur quotidien de professionnel.

Perspectives :

L'ensemble des participants souhaite poursuivre la démarche. Deux pistes ont été évoquées :

- la réorganisation des équipes pluridisciplinaires de façon permanente pourrait être accompagnée durant les premiers temps par une démarche qualifiante en ce sens.
- cette démarche des EPS pourrait être confortée aussi par des temps de travail élargis, format « atelier ressources », pour croiser les expériences, approfondir des questions rencontrées par les EPS.

Conclusions et perspectives sur l'axe « travailler en réseau sur les relations familles/institutions »

Ainsi, l'ensemble des actions prévues a été mis en place et d'autres ont vu le jour. Les participants indiquent pour la plupart que ces initiatives ont eu des effets positifs à la fois dans leurs pratiques et leur connaissance du réseau des partenaires.

Compte tenu de ce bilan, il est proposé de poursuivre les actions engagées. Cependant, elles pourraient prendre forme dans un programme de qualification plus lisible et mieux positionné pour et par l'ensemble des institutions. De plus, elles pourraient être amplifiées auprès des parents.

Les objectifs pour l'année 2011 sur l'axe «faciliter les relations familles/institutions » sont de :

- Poursuivre la sensibilisation de l'ensemble des acteurs éducatifs à la communication et à la gestion des conflits, pour faciliter les relations avec les enfants et avec les parents.
- Conforter, avec les acteurs locaux, des actions favorisant la relation des familles avec les institutions.
- Définir et organiser un engagement conjoint des institutions partenaires sur ce plan commun d'actions et de qualification.
- Donner plus de lisibilité à l'ensemble des actions et initiatives proposées pour les institutions et les acteurs impliqués.

C. La poursuite du travail en réseau sur les ruptures scolaires.

Les actions prévues en 2010 :

- Actions de prévention du décrochage scolaire au collège Guy Moquet.
- Actions de prévention des premières exclusions sur les collèges Edouard Vaillant et Guy Moquet.
- Projet engagé sur la prise en charge des enfants exclus en externe sur le collège Edouard Vaillant.

Les actions développées ont surtout fait l'objet de « groupes de travail », constitués d'une dizaine de partenaires au maximum.

Pour autant, ce travail a permis de formaliser des propositions pour la prévention du décrochage scolaire et des exclusions et abouti au lancement d'un programme de recherche action, attendu par l'ensemble de la communauté éducative, sociale et de santé en 2011.

1. Le module de prévention des premières exclusions sur les collèges Guy Moquet et Edouard Vaillant.

L'objectif était :

L'objectif du module « exclusion » est de permettre aux élèves de donner un sens à leur exclusion et d'engager une démarche de re-médiation avec la scolarité lorsqu'elle est nécessaire et d'éviter la récurrence.

Présentation de l'action :

Ce module concerne les élèves dont c'est la première exclusion et a pour objectif d'éviter la « récurrence »,

L'orientation vers ce module se fait par le collège. Les critères d'orientation sont :

- Les enfants qui « banalisent » leur exclusion,
- Les enfants qui vivent leur exclusion comme une injustice,
- Les enfants dont le collège sent le comportement et le rapport à la scolarité « glisser ». Organisé au collège, ce module est animé par la référente PRE. La CPE, un assistant d'éducation, le ou la principal(e), le club 11-14 et la référente PRE y interviennent.

13 élèves (7 garçons, 6 filles) ont bénéficié du module au collège Vaillant et Guy Moquet en 2009-2010. Ils sont pour la plupart en sixième et sont exclus de cours pour un problème de comportement ou des jeux dangereux. 9 enfants sur 13 aux grésillons bénéficient par ailleurs d'un suivi social et/ou d'une mesure éducative. Pour le collège Guy Moquet, 13 élèves (7 garçons et 6 filles) ont suivi le module de prévention des exclusions. Les raisons des exclusions sont à la fois des problèmes de comportement en classe et dans la cours de récréation.

Le bilan:

La majorité des élèves ne récidivent pas par la suite (sauf les élèves dont la situation est par ailleurs très lourde).

Le module permet à la fois à l'élève de mieux comprendre sa situation, le sens de la sanction et aussi de mettre en place un parcours.

Cependant, les liens entre les équipes éducatives et le module, entre les familles et le collège sont encore très insuffisants. Ce sont des objectifs majeurs et partagés pour l'année 2011.

2. Les actions de prévention du décrochage scolaire du collège Guy Moquet.

L'objectif était :

L'objectif de ces actions est de prévenir le décrochage scolaire des élèves.

Présentation de l'action :

Un groupe de travail s'est engagé au collège Guy Moquet en février 2009. Présidé par le principal du collège et animé par le PRE, il était constitué du principal

adjoint, de 3 professeurs principaux, de 3 CPE, (le CIO), du dispositif relais, de l'Espace santé jeunes, du club 11-14 et du club du luth.

4 actions ont été définies auprès des professionnels, des enfants avec les parents.

- un tutorat d'accompagnement: il s'agit de permettre aux élèves de 5^{ème} (ayant bénéficié du dispositif PREMIS en 6^{ème}) perçus en difficulté dans leur scolarité de bénéficier du soutien au collège par un tuteur extérieur ou pas avec l'accord préalable des parents. Cette action doit être engagée en janvier 2011.

- un tutorat entre pairs dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Cette action n'est pas encore engagée.

- des temps de rencontres, conférences, ateliers, pour les enseignants sur la question du décrochage scolaire. Cette action doit compléter les démarches engagées depuis 2009 avec le C2A2E.

- des actions favorisant les relations entre les parents et le collège n'ont pas encore été élaborées. C'est une forte préoccupation du principal et de la municipalité, des propositions devront être finalisées en 2011.

Bilan de la démarche :

Face à une situation complexe pour la communauté éducative, certaines résistances sont encore prégnantes et la mise en œuvre des actions a été beaucoup plus longue que prévue. Il faut pouvoir communiquer sur la démarche, insister sur ses principes de bienveillance et d'implication sans ingérence auprès de tous les adultes, communauté éducative, parents.

3. Le projet de module d'accompagnement des élèves exclus en externe.

L'objectif est :

L'objectif est d'assurer la continuité du service public en prenant en charge avec les différents partenaires les élèves exclus des trois collèges de la ville et de permettre aux collégiens de réfléchir aux actes qui ont entraîné leur exclusion.

Présentation :

Ce projet est porté par le collège Edouard Vaillant et le groupe de travail est animé conjointement avec le PRE. Il s'agit de mettre en place un dispositif d'accueil des enfants exclus plus de 3 jours. Ce dispositif doit permettre aux élèves de prendre du recul sur leur situation, d'envisager les moyens de

« rebondir ». C'est un espace de « remédiation », il doit donc être investi par la communauté éducative et les parents.

Le bilan et perspectives :

Ce projet sera mis en œuvre au niveau local avec les 3 collèges entre septembre 2010 et janvier 2011, à partir des propositions élaborées par le groupe de travail d'Edouard Vaillant. C'est à ce titre que les principaux des 2 autres collèges sont associés à certains temps (visites de dispositifs sur d'autres communes). Un travail est également engagé depuis septembre 2010 auprès des professionnels.

4. Le projet alternatif de déscolarisation en primaire.

L'objectif est :

Il s'agit de mettre en place un dispositif de scolarisation alternative en élémentaire pour éviter la déscolarisation. L'objectif est d'éviter la rupture pour les élèves d'élémentaires quand la déscolarisation s'impose.

Présentation du projet : Issu d'une réflexion engagée par le comité de suivi du pôle Pasteur, ce projet est élaboré depuis septembre 2010 au niveau local. Animé par le PRE, il associe l'Education Nationale, la ville et l'inter secteur de pédopsychiatrie.

Il s'agit de proposer des solutions alternatives à certains enfants pour lesquels l'inspection académique de l'éducation nationale a dû prononcer une déscolarisation ponctuelle.

Premiers éléments de bilan :

Ce groupe a d'ores et déjà permis à ces trois partenaires de se réunir, de mieux identifier les ressources existantes, de reconstituer plus formellement un réseau plus complet. Plusieurs pistes sont à l'étude.

5. La recherche action sur les ruptures éducatives.

Les objectifs sont de:

- mieux comprendre les phénomènes de ruptures éducatives à Gennevilliers
- renforcer les moyens d'éviter le décrochage et les exclusions
- construire une analyse partagée des problématiques gennevilloises entre les partenaires locaux et institutionnels

- élaborer un programme pertinent et commun d'actions à tous les acteurs sur la base des actions existantes et de nouvelles si nécessaire.

Présentation de l'action :

Toutes les actions sont autant de contributions à la lutte contre le décrochage scolaire. Cependant, le conseil consultatif du PRE puis le CLSPD considéraient en février 2010 qu'une action de plus grande envergure était nécessaire. La recherche action doit donc permettre de mieux comprendre les mécanismes de ruptures à l'œuvre sur le territoire genevillois, les ressources et les limites des dispositifs institutionnels existants et accompagner la mise en œuvre d'une action publique plus opérante.

Etat d'avancement du projet :

L'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs a été associé à l'élaboration du cahier des charges pour les chercheurs chargés d'accompagner la démarche sur 3 ans. Ce projet rencontre une forte adhésion. Il doit être initié en mars 2011.

III. Les conclusions et perspectives.

Prioriser l'activité du PRE sur le décrochage scolaire et les relations familles/institutions a été sans conteste positif en 2010. Forts du partenariat engagé les années précédentes, les professionnels et institutions de Genevilliers ont engagé des démarches de travail plus lisibles, mieux formalisées.

Des actions se poursuivent (module premières exclusions, tutorat, parcours, modules « à la croisée des approches...), d'autres s'initient.

Le PRE a été un outil de coordination déterminant pour la mobilisation des réseaux d'acteurs, l'animation des groupes de travail et l'émergence d'actions.

Il est donc un bon support de mutualisation des analyses et des actions.

Or, ceci devient plus que jamais indispensable compte tenu des phénomènes de ruptures éducatives constatées chez des enfants plus jeunes, collégiens. Ils sont inquiétants et les moyens engagés actuellement semblent tout à fait limités.

- Une cinquantaine d'enfants de 13-16 ans, repérés et pris en charge par de multiples dispositifs ne semble pas voir leur situation évoluer. Cela montre la limite de ces derniers et souvent la grande difficulté d'agir dans la confiance et la réciprocité avec les familles.

- L'évaluation des parcours a montré que certains enfants pourtant pleinement concernés n'en bénéficiaient pas. Un repérage et une mobilisation plus systématique doivent être trouvés dans le cadre des nouvelles orientations.
- Les actions développées par l'ensemble des acteurs genevillois sont encore trop disparates et manquent de lisibilité. Un travail de communication, de diffusion d'information doit être effectué.
- Les familles, les parents restent très insuffisamment associés aux actions favorisant la relation familles/institutions et sur le décrochage scolaire. Les actions et les partenaires relais doivent être confortés.

Dans ce contexte, le programme sur les ruptures éducatives doit être un axe prioritaire et partagé par l'ensemble des institutions parties prenantes du PRE. De même, les actions avec les familles doivent être multipliées.

Ce n'est qu'à ces conditions que, vecteur de cette ambition commune, ces programmes seront à la hauteur des situations de ruptures auxquelles nous sommes collectivement confrontés.

CONCLUSION

Yassine⁴ a dû changer d'école mais il part sur de nouvelles bases et sa maman est rassurée. Elle a pu en parler auprès de l'ACEP⁵ et de nombreux points avancent. Les relations avec l'école et d'autres structures de la ville sont plus apaisées.

Pour de nombreux enfants, leurs parents, le PRE fut un appui utile pour transformer leur situation.

Pour des professionnels de la ville, de l'Education nationale, du conseil général, cet espace a contribué à leur connaissance des autres acteurs et facilité leurs interventions.

Pour autant, l'évaluation montre que les situations, les actions ont été très diverses, voir dispersées.

5 ans d'expérience commune permettent aujourd'hui d'identifier de façon partagée les problématiques et les pistes d'actions à prioriser.

C'est le sens des nouvelles orientations 2011-2014.

Convaincus qu'il est nécessaire et indispensable d'intervenir de façon collective, qu'il est plus efficace de mutualiser les pratiques et les démarches, de nombreux acteurs réaffirment l'intérêt d'un tel programme.

Le PRE 2011-2014 doit donc être cet espace pour lutter contre les ruptures éducatives et contribuer à la place des familles dans la relation familles/institutions.

Ceci sera possible à condition que les institutions et services de droit commun puissent disposer des moyens nécessaires et que le PRE reste un atout supplémentaire, une plus value pour les enfants, les familles et l'ensemble des acteurs de Gennevilliers.

⁴ Le prénom a été modifié pour le rendre anonyme.

⁵ Accueil Conseil Ecoute Parents